

7.3. DOSSIER BILAN DE LA CONCERTATION

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT
ET LA SANTÉ PUBLIQUE
PARC ÉOLIEN LES BOUCLES DU VINCOU

Contact à privilégier :

Fabien BEGHIN
RP GLOBAL France
213 Boulevard de Turin
59777 LILLE
+33 (0)3 20 51 16 59

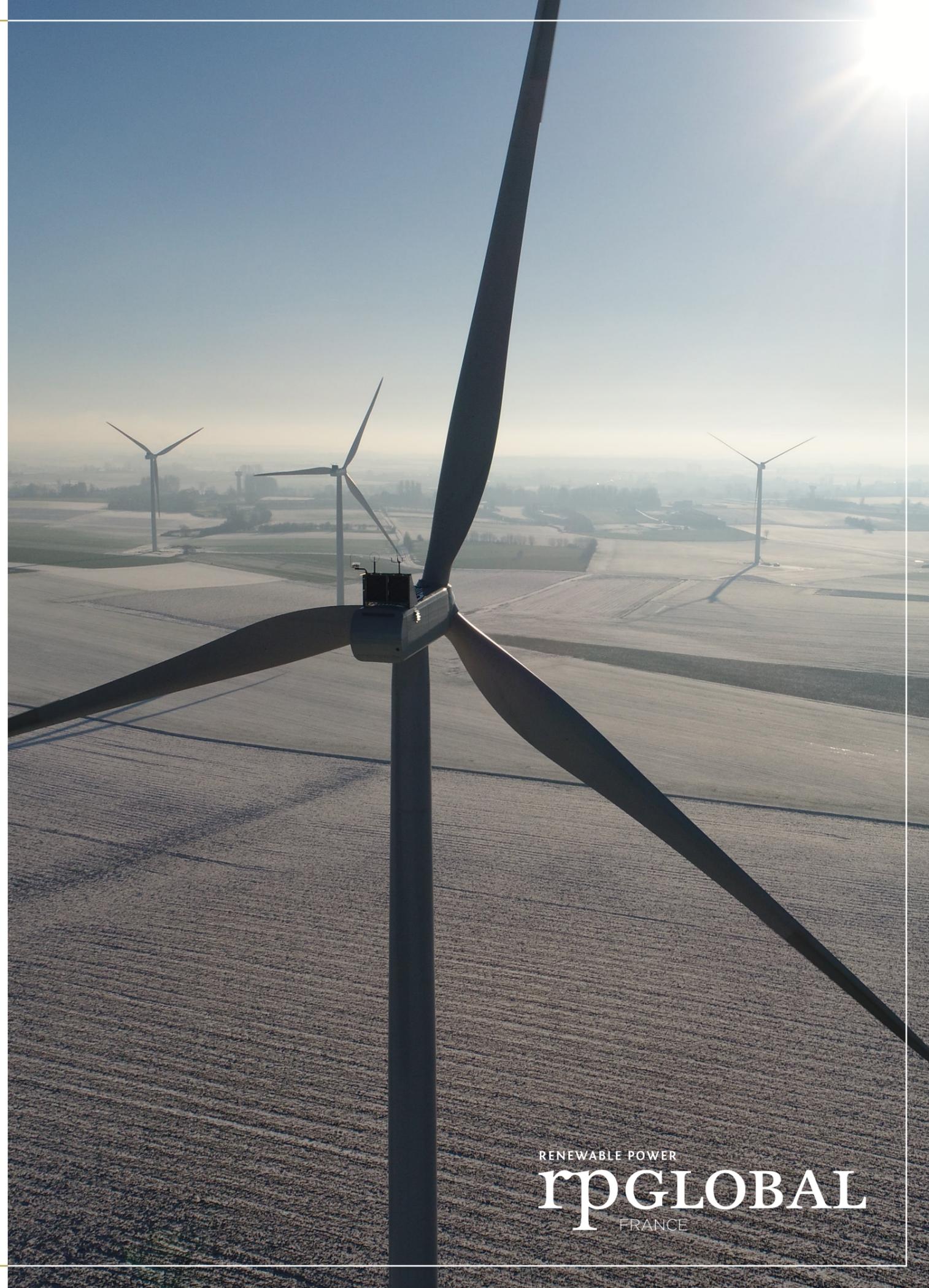
RENEWABLE POWER
rpGLOBAL
FRANCE



Parc éolien
**Les Boucles
Du Vincou**



- > Commune de Peyrat-de-Bellac
- > Département de la Haute-Vienne (87)
- > Parc éolien «Les Boucles du Vincou» - Mai 2023



RENEWABLE POWER
rpGLOBAL
FRANCE

Préambule

Le présent document est une pièce constitutive des différents documents composant le dossier de demande d'autorisation environnementale concernant le projet du parc éolien «Les Boucles du Vincou». Ce dossier est présenté par la SARL "Les Boucles du Vincou". Il a été développé par RP GLOBAL France qui a un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La configuration de ce projet est le résultat de la prise en compte de plusieurs critères :

- Le potentiel du site
- L'adéquation avec les politiques locales et zones identifiées
- L'impact écologique
- Le respect du patrimoine territorial et paysager
- Les volontés locales quant à l'intégration du parc



Parc éolien
**Les Boucles
Du Vincou**

Le parc éolien Les Boucles du Vincou est donc le fruit d'une co-construction entre RP GLOBAL France et les acteurs locaux, grâce à différents temps d'échanges et de travail sur toute la durée du développement du projet. Ces temps se sont formalisés, entre autres, par un Comité Local de Suivi avec les populations volontaires et concernées. Au-delà de permettre la bonne information des habitants, cette instance a permis de déceler des points de sensibilité ressentis par la population. Les échanges issus de cette concertation ont permis l'élaboration de mesures en adéquation avec les attentes du territoire. Lorsque la situation sanitaire ne nous permettait plus d'effectuer ces RDV de travail en présentiel, nous avons axé la communication du projet sur une stratégie digitale et un site internet officiel d'informations autour du projet, disponible ici :

www.parc-eolien-peyrat-bellac.fr 

LE PROJET EN BREF :

4
ÉOLIENNES

180
MÈTRES BOUT DE PALE

15,6
MW

8 700
TONNES DE CO²
ÉVITÉES PAR AN

7 500
FOYERS ALIMENTÉS
(chauffage inclus)



QUALITÉ



INNOVATION



PROXIMITÉ



CONCERTATION



CITOYEN



DURABLE

RENEWABLE POWER

rpGLOBAL
FRANCE

Nos valeurs fondamentales



QUALITÉ :

RP GLOBAL est en recherche permanente d'une qualité irréprochable dans le développement de ses projets, et ce à toutes les étapes, envers son équipe interne et ses partenaires, afin de garantir aux territoires un projet durable et sain.

INNOVATION :

Grâce à son expérience et à la solidité de son groupe, RP GLOBAL adopte une approche innovante sur les projets développés : nouvelles énergies (photovoltaïque), mix énergétique (photovoltaïque et éolien), concertation adaptée aux nouveaux usages, outils de communication, ...

PROXIMITÉ :

Avec la mise en place d'une équipe projet dédiée, du foncier jusqu'à l'exploitation du parc, au plus proche des acteurs du territoire.

CONCERTATION :

C'est par l'acceptabilité qu'un projet gagne en qualité et devient durable. RP GLOBAL s'engage sur le territoire à informer régulièrement sur les avancées des projets grâce à des permanences, Comités Locaux de Suivi, réunions d'information, sites internet dédiés et outils digitaux.

CITOYEN :

Pour des projets fédérateurs, liés aux volontés citoyennes, pour contribuer à atteindre les objectifs fixés par l'Etat, et œuvrer pour la transition énergétique des territoires.

DURABLE :

RP GLOBAL devient un membre actif des communautés locales sur lesquelles chaque projet s'implante et souhaite ainsi construire un rapport sain et durable avec toutes les parties prenantes.

Sommaire

1) RP GLOBAL, porteur de projets d'énergies renouvelables depuis plus de 35 ans	4
Le groupe RP GLOBAL	4
RP GLOBAL France	5
2) Nos méthodes de travail	5
3) L'équipe dédiée au projet	6
4) Contextualisation du projet	6
a. L'éolien en bref	6
b. La procédure d'autorisation unique	10
c. Présentation du projet	11
d. Analyse du territoire	12
5) Construction de la concertation	14
a. Notre fonctionnement	14
b. Un projet au cœur des politiques publiques et territoriales	15
c. Les actions de concertation du projet	15
6) Une concertation digitale imposée par le cadre sanitaire	20
7) Annexes	20



Photomontage des parcs éoliens des Boucles du Vincou et de Croix de la Pile - Réalisé depuis Sissac sud au franchissement de la N147

1) RP GLOBAL, porteur de projets d'énergies renouvelables depuis plus de 35 ans

LE GROUPE RP GLOBAL

RP Global est développeur, investisseur, constructeur, opérateur et producteur indépendant d'électricité avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des énergies renouvelables, et se spécialise dans les projets hydroélectriques, éoliens et solaires photovoltaïques.

Le groupe a démarré ses activités dans l'énergie à la fin des années 1980, avec le développement, le financement et la construction d'une vingtaine de projets mini-hydro en Autriche, suivi par 8 projets mini-hydro au Portugal et en Espagne dans les années 1990.

La société mène ses activités sur 3 continents : Europe, Amérique du Sud et Afrique. Aujourd'hui, ce sont plus de 4 GW en développement pour le groupe RP GLOBAL, dont 1 000 MW en France, sur les énergies hydroélectriques, éoliennes, et photovoltaïques.



Déclinaisons des portefeuilles projets du groupe RP GLOBAL par pays d'implantation - Mai 2023 -

Le haut niveau de qualification des équipes RP GLOBAL leur confère les connaissances nécessaires pour intervenir à toutes les étapes d'un projet éolien :

- L'accompagnement des acteurs territoriaux concernés : élus, propriétaires, citoyens ;
- Le développement de projets ;
- La mise en concurrence et la contractualisation avec les différents acteurs en amont, pendant et en phase d'exploitation du projet ;
- L'analyse économique et la viabilité des projets développés ou acquis ;
- La coordination et la supervision de la construction et de la mise en service des installations.

Le groupe RP Global, depuis 2015, diversifie ses activités en incorporant dans leur mix-technologique le solaire photovoltaïque, comme cela a été antérieurement le cas avec l'introduction de l'éolien dans ses actifs :



- En Espagne, avec le projet solaire photovoltaïque « Carril » d'une puissance de 400 MW situé au sud de l'Espagne. La construction de ce projet, le plus grand qu'ait connu RP Global, est prévue début 2022.
- En Afrique, en tant qu'actionnaire principal de JUMEME Rural Power Supply Ltd., fournisseur de services solaires avec de larges actifs en Tanzanie, mais également en tant qu'investisseur dans Oolu Solar, fournisseur de matériel solaire de production électrique pour le grand public.
- En France, depuis 2019, où s'est mis en place une équipe et un bureau à Bordeaux, spécialisés en photovoltaïque avec des objectifs de développement sur tout le territoire national.

Photographie du parc photovoltaïque "Karad" - Bulgarie

La maîtrise des énergies renouvelables, l'expérience dans le financement de projet ainsi que l'équipe multidisciplinaire constituent pour RP Global une base solide de travail dans ce secteur.

RP GLOBAL FRANCE

La filiale RP Global France, fondée en 2008, emploie 40 collaborateurs à Lille, où se trouve son siège social, à Bordeaux et à Avignon. Son équipe multidisciplinaire couvre tous les métiers du développement, du financement, de la construction, de l'exploitation de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques.

A ce jour, la société a construit, développés ou exploités près de 200 MW d'actifs. Plus de 1000 MW sont en développement à travers le territoire national à l'horizon 2024 pour ainsi contribuer activement à atteindre les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie en France, validée depuis 2020, qui prévoit d'élever la trajectoire du pays afin d'atteindre une capacité d'installation de 113GW d'EnR d'ici fin 2028, avec en ligne de mire la neutralité carbone d'ici 2050.

Selon les besoins, RP Global France s'appuie également sur les compétences transversales du groupe qui possède des antennes à Vienne, Hambourg et Madrid.

Partout, nous contribuons à produire une électricité propre, abordable et sécurisée pour le plus grand nombre : grand public, institutionnels, entreprises, ... RP Global est en recherche constante d'une qualité et d'une concertation irréprochable dans le développement de ses projets, et ce à toutes les étapes, envers son équipe interne et ses partenaires afin de garantir aux territoires un projet durable et sain.

2) Nos méthodes de travail

Pour mener à bien les projets et se donner les meilleures chances de réussite, RP GLOBAL France est présent dans toutes les étapes du projet, puis du parc éolien :



IDENTIFICATION DES SITES
POTENTIELS



PRESENTATION DU PROJET
AU TERRITOIRE ET AUX
PARTIES PRENANTES



CONTRACTUALISATION
AVEC LES PROPRIETAIRES
ET EXPLOITANTS
AGRICILES



ETUDE D'IMPACT ET DE
DANGER DANS LE CADRE
DE LA PROCEDURE
D'AUTORISATION UNIQUE



CONCERTATION LOCALE



MONTAGE DE DOSSIERS
ADMINISTRATIFS ET
D'AUTORISATIONS



CONSTRUCTION



EXPLOITATION



VALORISATION DES
REALISATIONS

L'ensemble de ces actions permet de construire un projet en adéquation avec son environnement, nos engagements, et partagé par tous.

3) L'équipe dédiée au projet



Lorenzo BRESSAN
Directeur éolien France



Fabien BEGHIN
Chef de projet



Benjamin BRAND
Responsable Foncier



Sébastien CAPELIER
Responsable Environnement



Nicolas HOCHART
Chargé d'études SIG



Maxime LOUAGE
Responsable développement éolien

4) Contextualisation du projet

a. L'éolien en bref

L'éolien au cœur de la transition énergétique

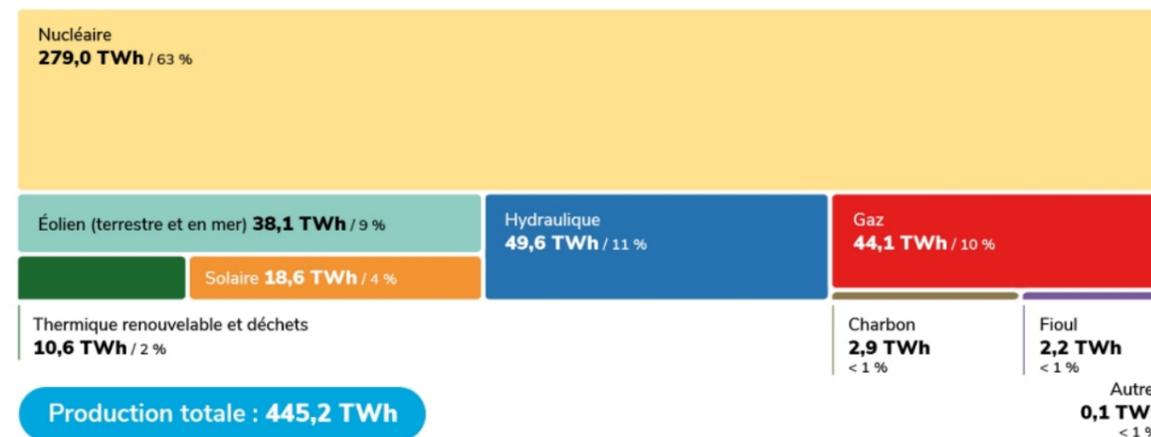
L'électricité, l'énergie produite par les électrons (du grec « êlektron », signifiant ambre jaune), fait partie de ces éléments que l'on utilise sans s'en rendre compte. Elle est une part indispensable au fonctionnement de la vie domestique et matérielle moderne.

Jusqu'aux années 90, ce sont les énergies fossiles (par leur faible coût et leur capacité à produire massivement) qui ont permis de répondre aux besoins grandissant de notre monde en constante croissance. Depuis les années 90, la constatation des changements climatiques et la perspective de la raréfaction de certaines matières premières, incitent au changement et à la mise en place d'une ambition partagée concernant la diminution des émissions de CO₂. C'est depuis le Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio, en 1992, qu'entrent les balbutiements de la transition énergétique mondiale dans les plans d'action de nombreux gouvernements.

Les alternatives renouvelables de production d'électricité

Ainsi, depuis 20 ans, différents plans d'actions gouvernementaux sont déployés. C'est ainsi que l'Accord de Paris signé en France en décembre 2015 et rendu opérationnel par la COP 24 en décembre 2018, édicte plusieurs scénarios afin de contenir le réchauffement climatique à une augmentation des températures terrestres d'au maximum 2°C. L'un des leviers d'action repose en particulier sur le développement des énergies renouvelables et le remplacement des énergies fossiles.

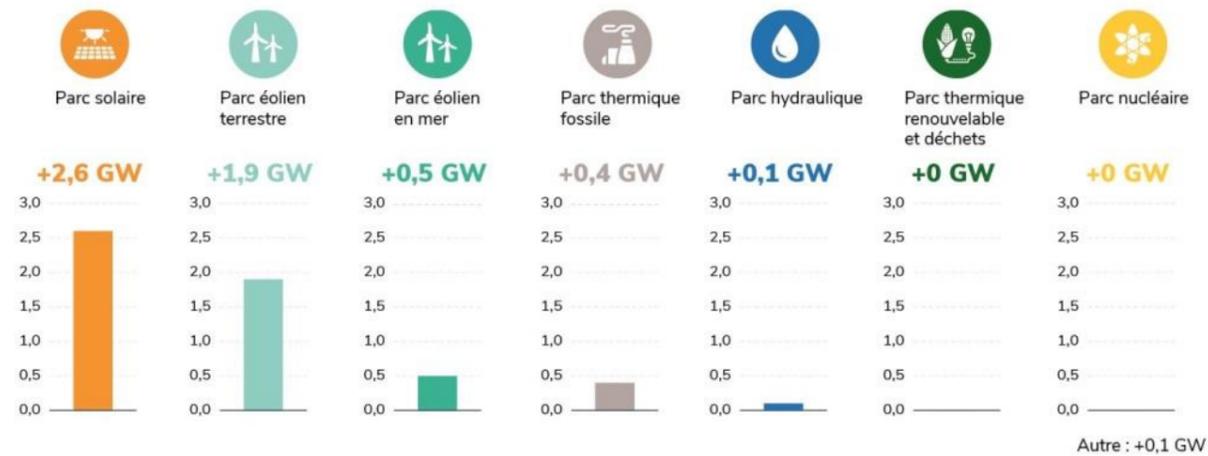
Production totale d'électricité en France en 2022 et répartition par filière



Source : RTE Bilan électrique 2022

Avec le support et le concours des 40 collaborateurs expérimentés de l'équipe française et de plus de 120 collaborateurs experts répartis dans le monde, composant l'équipe du groupe RP GLOBAL.

Évolution du parc français de production d'électricité en 2022



Source : RTE Bilan électrique 2022

En France, des avancées majeures ont été faites ces dernières années, où la part de l'énergie produite par des sources renouvelables dans la consommation finale brute s'élève à 26,2 %. (Source RTE - bilan électrique 2022)

Les principaux atouts de l'utilisation de ses sources d'énergies alternatives et renouvelables sont nombreux :

- Réduction des gaz à effet de serre ;
- Diversification de l'approvisionnement ;
- Limitation de l'interdépendance entre les Etats ;
- Déploiement et répartition équilibrée sur le territoire ;
- Création d'emplois.

La Programmation Pluriannuelle de l'Energie, validée depuis 2020 par le gouvernement français, prévoit d'atteindre une capacité d'installation de 113 GW d'EnR d'ici fin 2028, avec en ligne de mire la neutralité carbone d'ici 2050.

Le renforcement du développement de ces sources d'énergies renouvelables est un enjeu majeur pour le territoire français. Ce sont 33 millions de compteurs électriques qui sont déployés et qui assurent l'éclairage et le chauffage des foyers. En 2022, la France a effectivement consommé 459,3TWh. Les besoins ne cessent en effet de croître, avec d'une part le développement et la diversification des appareils électroménagers et des objets connectés, et d'autre part avec la réduction progressive des énergies fossiles dans les transports et l'industrie.

L'énergie éolienne, en constante évolution, et grâce à des objectifs ambitieux de l'Etat Français, permettra au pays de remplir les objectifs fixés par les accords internationaux, répondre à nos besoins croissants en électricité, et ainsi réussir notre transition énergétique.

Près de 91,8 GW d'énergie éolienne ont été installés sur le marché mondial en 2021 (Source : Agence Internationale pour les Energies Renouvelables IRENA). La capacité cumulée a augmenté de 12 % en 2021 par rapport à l'année précédente pour atteindre un total de 823 GW. La Chine et les États-Unis restent les plus grands marchés éoliens terrestres au monde, représentant ensemble plus de 50% des nouvelles capacités en 2021. (Source : IRENA)

En Europe

L'Europe a installé 13 GW de nouvelle capacité éolienne en 2021. C'est 11 % de plus qu'en 2020. L'Europe dispose désormais de 220 GW de capacité éolienne. Et l'éolien représentait 15 % de l'électricité consommée par l'UE-28 en 2019. Les trois quarts des nouvelles installations éoliennes de l'année dernière étaient à terre.

En 2021 l'énergie éolienne en Europe a produit 385 Twh, soit 15 % de la demande en électricité européenne. (Source Wind Europe)

La France avec plus de 21.2 GW de puissance installée en 2022, reste le 4ème pays en Europe en termes de volume derrière l'Allemagne (64 GW), l'Espagne (28 GW) et le Royaume-Uni (24 GW).

En France

En France, la puissance éolienne totale raccordée était de 21.2 GW au 31 décembre 2022. Cette capacité éolienne est pour la plupart terrestre, seul un parc en mer de 500 MW étant en service. 1 900 MW ont été raccordés à fin d'année 2022 (et 500MW pour le premier parc éolien en mer). En 2022, la production éolienne a été de 38 100 GWh soit 8.5 % de la consommation électrique nationale.

La baisse des coûts corrélés à la hausse du facteur charge progressif, font actuellement de l'éolien, l'énergie renouvelable la plus compétitive en France. Les efforts sur la recherche, l'innovation et la structuration du marché font de l'éolien une solution fiable avec de multiples applications et de multiples formes de production. Leurs coûts pourraient également baisser de 10 % à 15 % d'ici à 2025. L'éolien s'impose ainsi en France comme un pilier d'une société tournée vers l'avenir, les énergies renouvelables et la transition énergétique.

L'éolien demain en France

Les engagements de la France dans le déploiement de la filière sont inscrits dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE). Les objectifs sont fixés pour 2023 et 2028, qui fixe les priorités d'actions des pouvoirs publics dans le domaine de la transition énergétique, et a attribué début 2020 des objectifs ambitieux pour la filière éolienne. Pour l'éolien terrestre, la puissance installée devra atteindre 24,6 GW à fin 2023. A l'horizon 2028, ce seront 34,1 GW pour une option basse, et 34,7 GW pour une option haute, qui devront être implantés en France métropolitaine. L'éolien veut donc s'imposer en France comme un pilier d'une société tournée vers l'avenir, les énergies renouvelables et la transition énergétique.

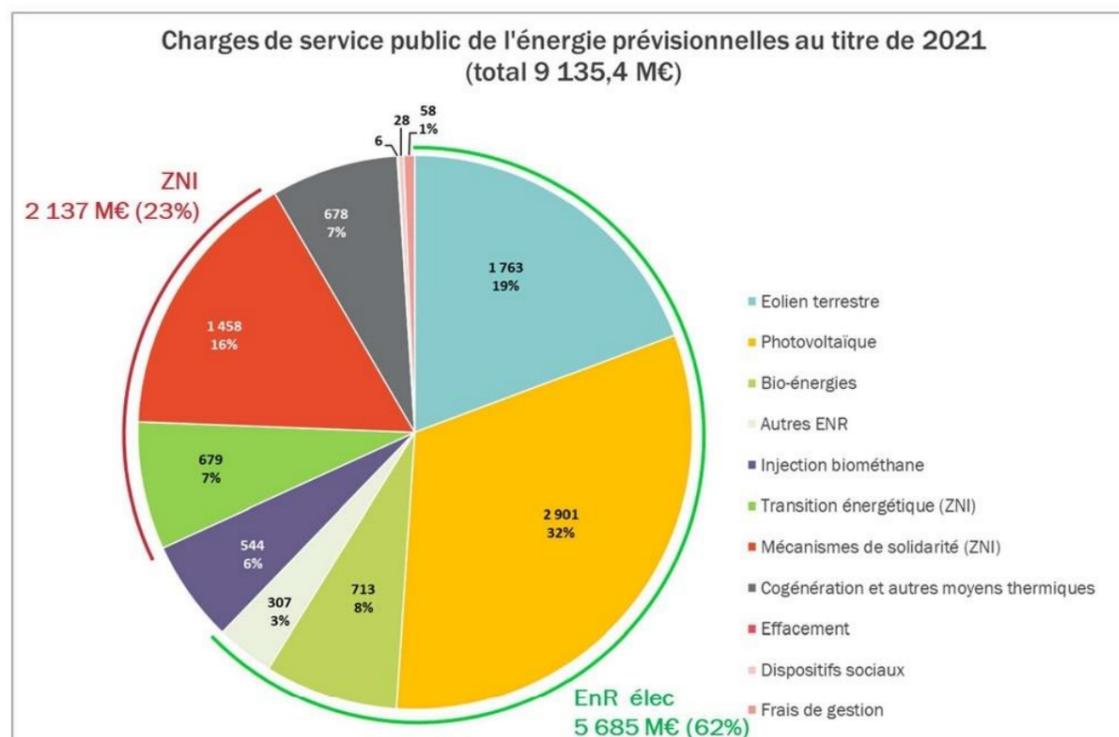
Les atouts de l'énergie éolienne

En matière d'électricité, les énergies renouvelables représentent une chance de limiter notre impact sur l'environnement. L'énergie éolienne est un allié naturel puisqu'elle n'émet ni gaz à effet de serre ni déchets toxiques. Au cœur des territoires, les citoyens se tournent désormais vers de nouveaux modes de consommations plus responsables et écologiques. Cette prise de conscience, et notre besoin collectif de mettre en œuvre la transition énergétique, font de l'éolien la clef de voûte d'un avenir où les générations futures disposeront d'une énergie propre, sûre et inépuisable. C'est aussi une énergie qui :

- Stimule l'emploi et l'économie locale ;
- Prend en compte son environnement, le maintient et le protège ;
- Lutte contre le réchauffement climatique.

Le coût de l'énergie éolienne

L'éolien, comme les autres sources d'énergies renouvelables, a bénéficié d'un soutien depuis plusieurs années et challenge désormais toutes autres formes d'énergies. Il représente aujourd'hui un coût très faible sur la facture du consommateur pour contribuer à un mix énergétique plus transparent, stable et écologique.



Délibération n°2020-177 : Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 15 juillet 2020 relative à l'évaluation des charges de service public de l'énergie pour 2021

Ce que payent les consommateurs via leur facture d'électricité c'est la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE). En 2021, 19 % du montant total de la CSPE est destiné au soutien du développement éolien¹.

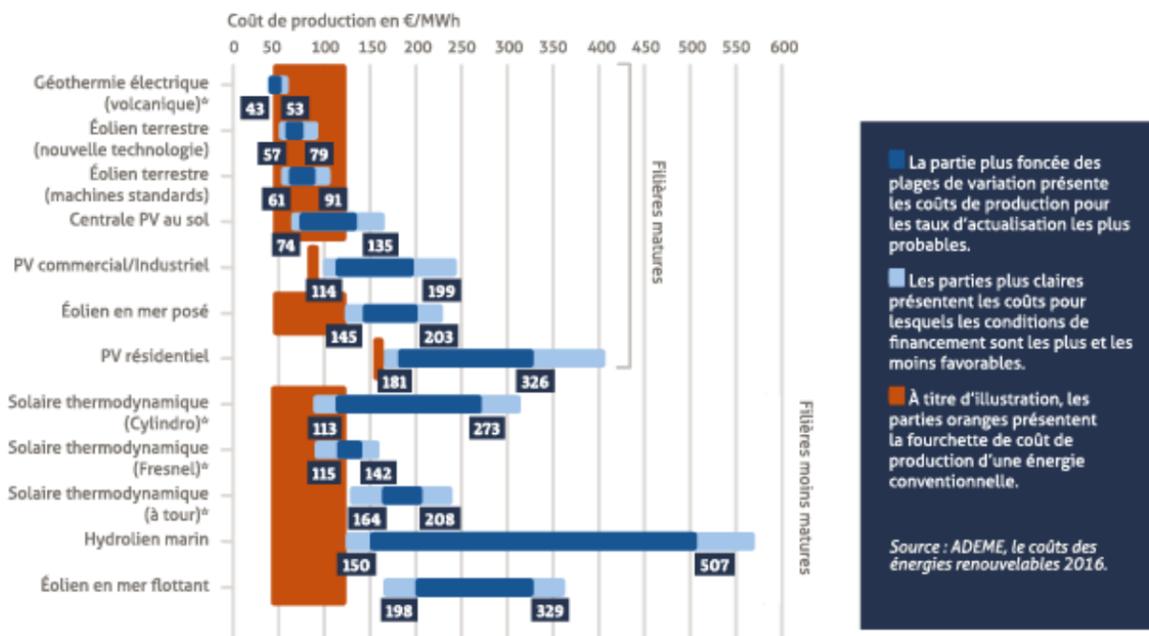
Le coût annuel du soutien à l'énergie éolienne pour un ménage consommant 2,5 MWh par an représente environ 10.7 € en 2021, soit 0.89 € par mois.

(¹La part des énergies renouvelables électriques dans le budget CSPE est de 62 %, le reste est destiné à d'autres énergies, au développement des réseaux, etc. Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 13 juillet 2017 - Source France Energie Eolienne)

Avec le passage progressif aux appels d'offres, le soutien de l'État accordé à la production d'énergie éolienne se réduit. Pour les installations de moins de 6 éoliennes, le niveau a été fixé en 2017 entre 40 et 72 €/MWh pendant 20 ans.

Depuis ces premiers appels d'offre portant sur la réalisation et l'exploitation de parcs éoliens terrestres, le prix moyen du MWh est en nette baisse.

Coûts complets de production en France pour la production d'électricité renouvelable



Réalisation : Fédération Française de l'Eolien (FEE)

C'est quoi une éolienne ?

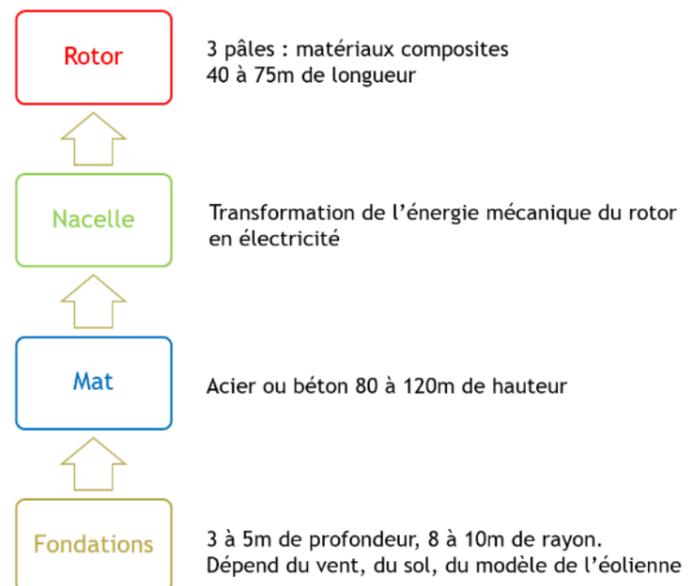
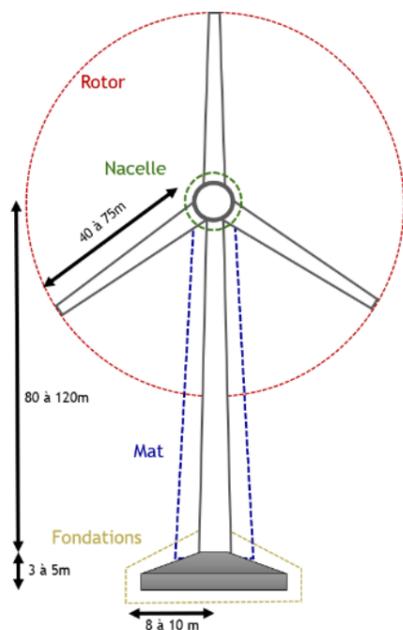
L'énergie éolienne (prend sa racine du mot grec Eole, le Dieu du vent) est l'énergie produite grâce au vent. Une éolienne est une machine permettant de convertir l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique. Cette énergie mécanique éolienne a été utilisée au cours des âges pour pomper l'eau ou moudre le grain.

Depuis, cette énergie sert à alimenter nos foyers grâce à leur raccordement au réseau français. Le principe de fonctionnement de l'énergie éolienne repose sur la transformation de l'énergie cinétique en énergie électrique : le vent fait tourner des pales qui font elles même tourner le générateur de l'éolienne. À son tour le générateur transforme l'énergie mécanique du vent en énergie électrique. Le courant électrique est ensuite transformé et injecté dans le réseau électrique.

Les câblages sont enterrés entre les boîtes de jonction et le poste de transformation. L'ensemble du parc est clôturé et le système de sécurité peut être complété par de la vidéo-surveillance.

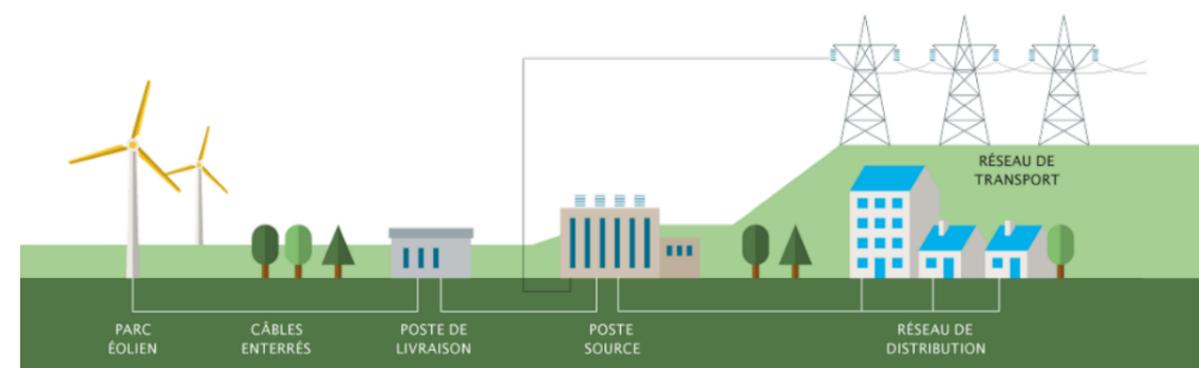


Parc éolien Les Boucles Du Vincou



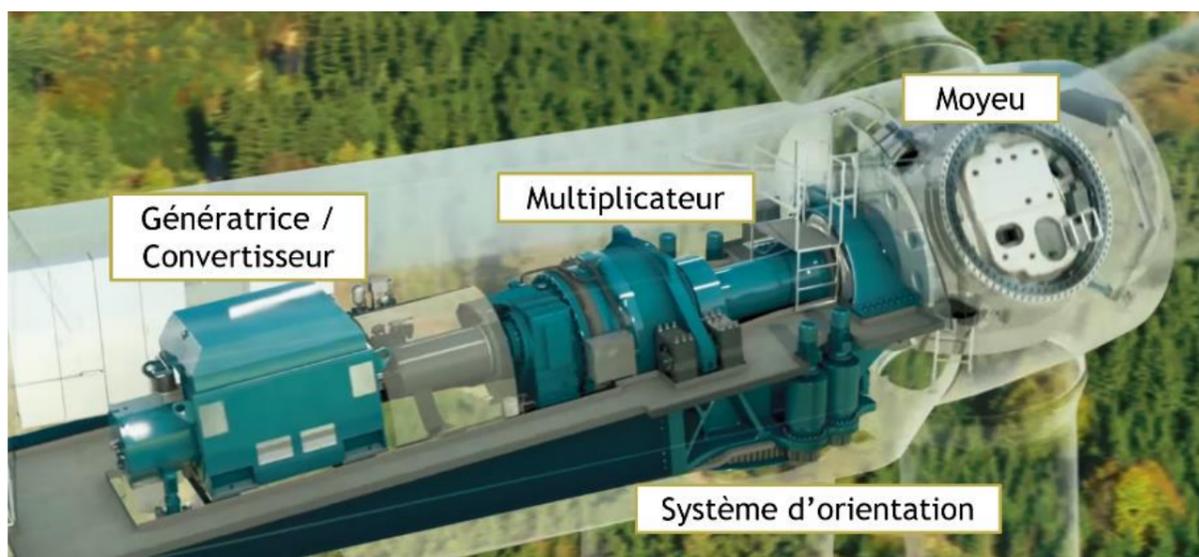
Réalisation : RP Global

Fonctionnement d'un parc éolien



Réalisation : RP GLOBAL

Composition d'une nacelle



Réalisation : RP GLOBAL



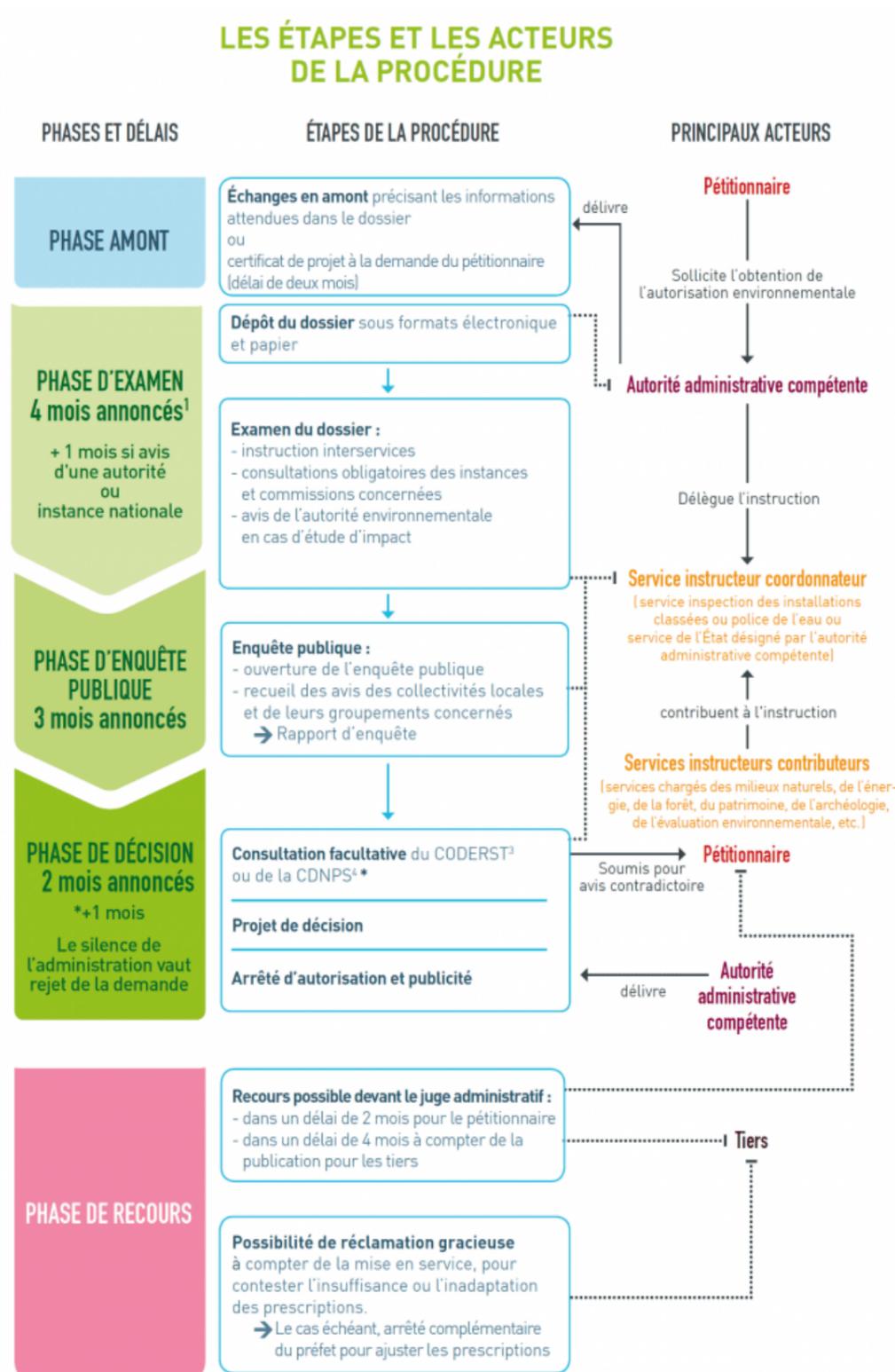
b. La procédure d'autorisation unique

Depuis le 1er mars 2017, les projets de parc éolien sont soumis à une autorisation environnementale unique. Cette démarche, issue de la volonté de simplifier les démarches administratives des porteurs de projet et de renforcer l'information et la participation du public, a été créée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire dans le cadre de la modernisation du droit de l'environnement.

Les différentes procédures et décisions environnementales requises pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et les Installations, Ouvrages, Travaux et Activités soumises à autorisation sont donc aujourd'hui fusionnées au sein d'une Autorisation Environnementale Unique.

Elle inclut l'ensemble des prescriptions des différentes législations applicables et relevant des différents codes :

- Code de l'environnement : autorisation ICPE, autorisation spéciale au titre de la législation des sites classés, dossier Loi sur l'eau, demande de dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces et habitats protégés, étude Natura 2000...
- Code forestier : autorisation de défrichement.
- Code de l'énergie : autorisation d'exploiter les installations de production d'électricité
- Code des transports, code de la défense et code du patrimoine : autorisation pour l'établissement d'éoliennes.

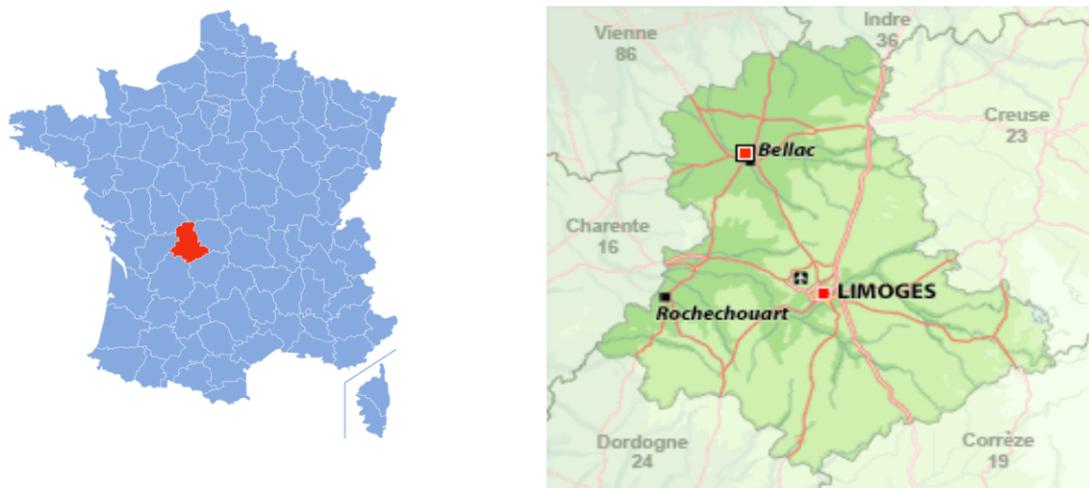


1. Ces délais peuvent être suspendus, arrêtés ou prorogés : délai suspendu en cas de demande de compléments ; possibilité de rejet de la demande si dossier irrecevable ou incomplet ; possibilité de proroger le délai par avis motivé du préfet. 2. CNPN : Conseil national de la protection de la nature. 3. CODERST : Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. 4. CDNPS : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

c. Présentation du projet

LOCALISATION DU PROJET

Le projet de parc éolien Les Boucles du Vincou se situe dans le département de la Haute-Vienne sur la commune de Peyrat-de-Bellac.



DESCRIPTION DU PROJET

Le projet éolien Les Boucles du Vincou se compose de 4 éoliennes. Les installations sont situées au sud-ouest de la commune, entre la RD 951 et la RD 675.

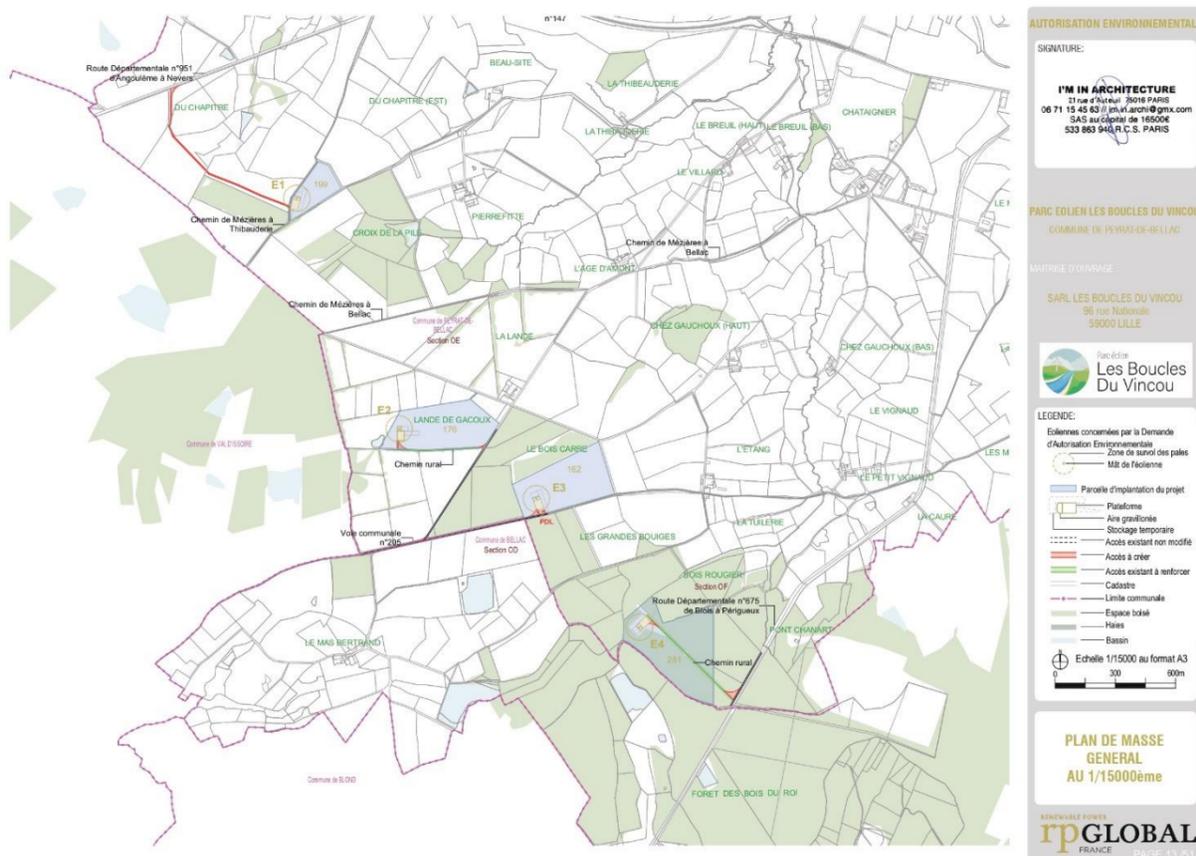
A ce stade de développement, le choix définitif du modèle d'aérogénérateur n'est pas arrêté. La demande est donc faite pour différents modèles de même gabarit, à savoir Vestas V126, Nordex N131 et Siemens-Gamesa SG132. Les caractéristiques des machines sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Eolienne	VESTAS V126	NORDEX N131	SIEMENS-GAMESA SG132
Puissance nominale	3 450 kW	3 900 kW	3 400 kW
Diamètre du rotor	126 m	131 m	132 m
Longueur d'une pale	61.7 m	64.4 m	64.5 m
Hauteur de moyeu	117 m	114 m	114 m
Hauteur en bout de pale	180 m	179.5 m	180 m

COORDONNES DES EOLIENNES

Les coordonnées des éoliennes sont précisées dans le tableau ci-dessous :

Éoliennes		E01	E02	E03	E04	PDL
Coordonnées	X	495 077	495 597	496 284	496 804	496 321
	Y	2 125 231	2 124 084	2 123 743	2 123 106	2 123 681
Coordonnées	X	543 944	544 454	545 138	545 652	545 174
	Y	6 559 697	6 558 547	6 558 200	6 557 559	6 558 138
Coordonnées	Latitude (Nord)	46°7'8.7542"	46°6'31.9086"	46°6'21.2274"	46°6'0.8770"	46°6'19.2478"
	Longitude (Est)	0°58'44.3813"	0°59'9.5154"	0°59'41.7955"	1°0'6.4991"	0°59'43.5462"
Altitude au Sol (m NGF)		269,00	264,00	268,00	259,00	266,00
Hauteur du Moyeu (m)*		114	114	114	114	
Diamètre maximal du Rotor (m)*		132	132	132	132	
Hauteur en bout de pale (m)		180	180	180	180	
Altitude en bout de pale (m NGF)		449,00	444,00	448,00	439,00	



Plan de masse général au 1 / 15 000 ème

d) Analyse du territoire

L'analyse du territoire des communes concernées renseigne sur plusieurs données nécessaires à la construction d'une concertation logique et liées aux composantes du territoire. Les données démographiques et immobilières permettent de faire une photographie précise de l'environnement auquel adapter les actions de concertation autour d'un projet d'infrastructure énergétique comme le projet éolien les Boucles du Vincou.

COMMUNE DE PEYRAT-DE-BELLAC



1065

C'est le nombre d'habitants que comporte le village dénombant 505 hommes et 560 femmes



2,03

C'est la taille du ménage moyen dans le village



82 %

C'est le taux de scolarisation moyen pour les enfants âgés de 2 à 24 ans (Calculé à partir des chiffres de l'INSEE)



26 862 €

C'est le revenu annuel moyen des habitants du village

Population par grandes tranches d'âges de 2007 à 2017 (en %)

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020

	2007	2012	2017
0 à 14 ans	14,1	13,1	13,3
15 à 29 ans	13,1	10,0	9,3
30 à 44 ans	18,2	14,4	12,0
45 à 59 ans	23,9	28,2	26,0
60 à 74 ans	18,9	21,5	24,1
75 ans ou +	11,8	12,9	15,3

Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus en 2017 (en %)

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020

	%
Marié(e)	55,5
Pacsé(e)	1,7
En concubinage ou union libre	12,8
Veuf, veuve	9,7
Divorcé(e)	4,8
Célibataire	15,5

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2017

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

	Population
Actifs ayant un emploi	64,5
Chômeurs	8,7
Retraités	15,2
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	5,9
Autres inactifs	5,7



650

C'est le nombre de logements dont 640 maisons et 9 appartements inscrits dans le village



894

C'est le nombre de personnes propriétaires d'une habitation dans le village. 170 sont locataires et 1 est logé gratuitement

Ces informations permettent d'étayer l'analyse, comme d'autres éléments du même type peuvent apporter un complément d'informations utiles au développement de la concertation autour du projet éolien les Boucles du Vincou.

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2017

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
Ensemble	525	100,0	1 065	4,6	2,3
Depuis moins de 2 ans	37	7,1	79	4,0	1,9
De 2 à 4 ans	51	9,7	122	4,2	1,7
De 5 à 9 ans	73	13,9	163	4,6	2,1
10 ans ou plus	364	69,4	701	4,7	2,4



Parc éolien

Les Boucles Du Vincou

Catégorie et type de logement de 2012 à 2017

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	611	100,0	630	100,0	650	100,0
Résidences principales	503	82,3	513	81,4	525	80,7
Résidences secondaires et logements occasionnels	56	9,1	45	7,2	52	8,0
Logements vacants	53	8,6	72	11,4	73	11,3

Source :

- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-87116>
- <https://www.meilleursagents.com/prix-immobilier/peyrat-de-bellac-87300/>

5) Construction de la concertation

a. Notre fonctionnement

La réalisation d'un projet éolien sur un territoire représente un changement important pour les différents acteurs qui le composent. Mais cela constitue également une opportunité de travailler à un projet plus global de transition écologique et énergétique de nos territoires.

RP Global s'attache donc, via ses projets, à encourager les comportements ayant un impact positif sur l'environnement, à la fois chez les plus jeunes, mais aussi chez les seniors. Cela se traduit par l'organisation de plusieurs actions pédagogiques pouvant être menées tout au long du projet. Au-delà de l'information pure autour du projet, ces actions permettent d'intégrer plusieurs niveaux de communication permettant ainsi de :



CREER LE DIALOGUE

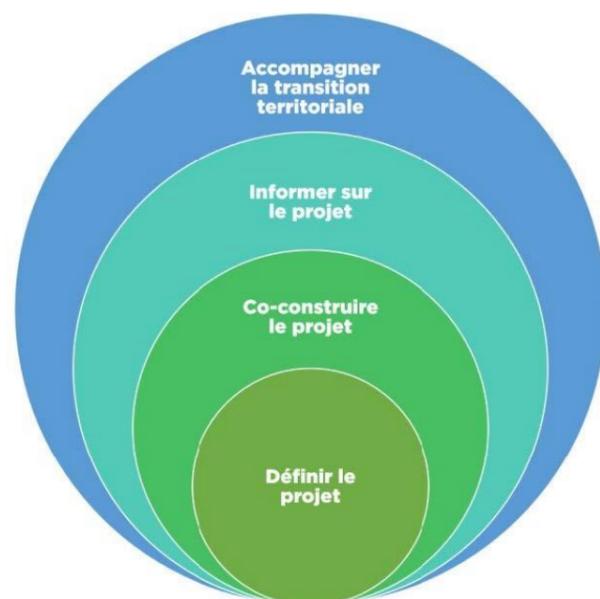


RENFORCER LE LIEN
 AVEC LE TERRITOIRE



AMORCER LA PRISE DE
 CONSCIENCE SUR LES SUJETS
 ENERGETIQUES

Les différents niveaux de communication et de concertation peuvent être schématisés de la manière suivante :



ACCOMPAGNER LA TRANSITION TERRITORIALE :

Le développement d'un projet éolien sur un territoire permet également d'entamer une approche constructive pour informer et renseigner les habitants sur les énergies renouvelables, le fonctionnement de l'énergie éolienne, la consommation électrique et la nécessité de sa réduction, le fonctionnement du réseau électrique français, ... Une approche pédagogique afin d'améliorer les connaissances de chacun et tendre à une prise de conscience commune sur la nécessité de participer à la transition énergétique de notre pays. RP GLOBAL s'engage en ce sens en privilégiant des actions qui dépassent les limites simples de l'information autour du projet pour l'intégrer dans une démarche globale de contribution à la création d'un territoire à énergie positive.

INFORMER SUR LE PROJET :

L'information autour du développement d'un projet d'infrastructure, comme l'est un projet éolien, est primordiale. Que ce soit via des réunions, des interventions, des permanences, de lettres et courriers, ou encore des événements, chaque action est un moyen de communiquer sur le développement du projet éolien. Le but est d'arriver à une communication exhaustive, diffusée au Comité Local de Suivi à chaque étape de développement, puis plus largement au territoire concerné lors des étapes clés du projet.

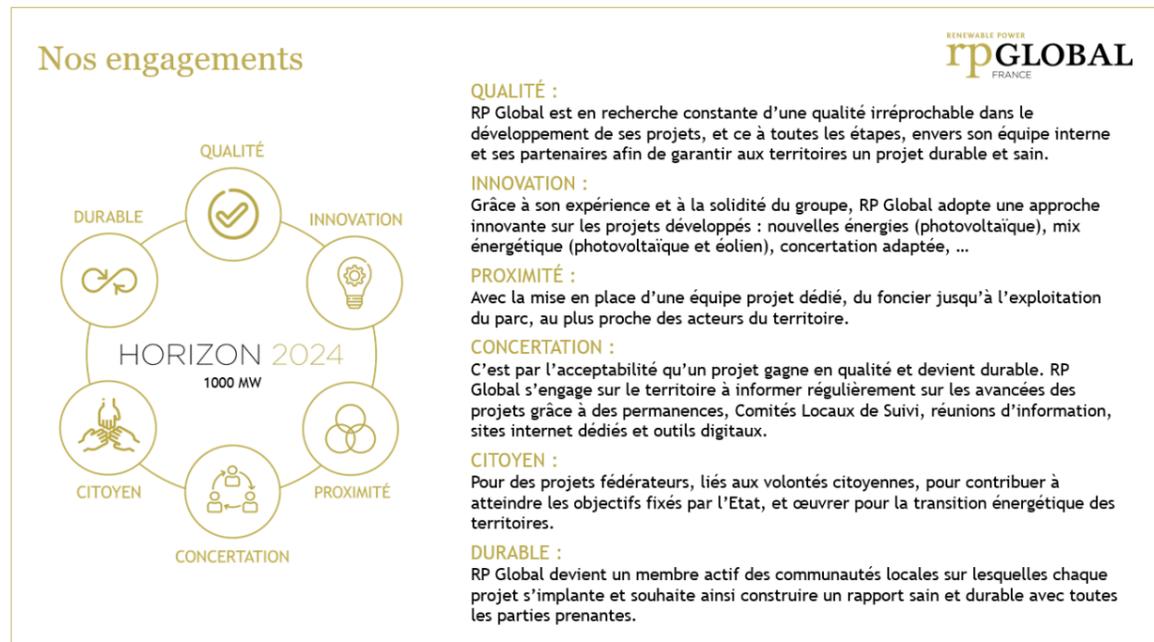
CO-CONSTRUIRE LE PROJET :

La concertation et la communication est la clé de voute des projets portés par RP GLOBAL France. Le dialogue et les échanges avec le territoire permet de construire un projet sain et durable, s'intégrant aux volontés et locales et à leur environnement de vie. Plusieurs publics sont concernés par cette co-construction : les institutions publiques permettant de définir des contours fiables, en règle avec la réglementation et le fonctionnement de ces administrations, les personnalités publiques et politiques locales, afin d'informer et de récolter leurs avis sur l'intégration du projet, et enfin le Comité Local de Suivi, composé d'habitants, d'entreprises locales, d'associations, afin de définir un projet qui tient compte des avis de tous.

DEFINIR LE PROJET :

Chacun de ses rendez-vous de concertation permettent le débat et le travail autour de la réalisation, mais mènent, à chaque période de co-construction, à la définition du projet : identité, logo, implantation, mesures compensatoires, mesures d'accompagnements, actions locales, ... L'objectif est de définir à un projet qui tient compte de l'avis du plus grand nombre afin de construire un projet sain et durable.

L'ensemble de ces actions réalisées tout au long du développement, permet de construire un projet en adéquation avec les habitants, les parties prenantes locales, son environnement et nos engagements.



b. Un projet au cœur des politiques publiques et territoriales

Dans le cadre du développement du projet éolien Les Boucles du Vincou et de la réalisation des études nécessaires à la définition des contours du parc et de sa composition, il est primordial de concerter au-delà des principaux concernés que sont les habitants, mais également les personnalités et élus publiques ou politiques locaux, afin d'intégrer la réalisation dans un projet de territoire global.

Les différents interlocuteurs rencontrés au cours du développement, rassemblés dans le tableau ci-dessous, ont ainsi contribué à créer avec le porteur du projet, un parc qui correspond aux attentes de tous, dans le respect des cadres et volontés exprimés par chacun.

Septembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> Responsable du groupe des unités départementales de la DREAL Nouvelle-Aquitaine 	Benoît ROUGET	Information du développement du projet auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
27 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> 2^{ème} Vice-Président ENR / GEMAPI de la Communauté de Communes Haut-Limousin en Marche 	Gilles REYNAUD	Réunion avec la Communauté de Communes Haut-Limousin en Marche, pour une présentation du projet, du contexte éolien et de la concertation territoriale menée autour du projet
15 juin 2021	<ul style="list-style-type: none"> Préfecture de la Haute-Vienne / Bureau des procédures Environnementales et de l'Utilité Publique 	Delphine PEDRETTI Paul PELLETIER	Entretien avec le BPEUP de la Préfecture de Haute-Vienne : présentation de la société, du projet en cours de développement, de la concertation réalisée, discussions sur la phase d'examen administratif

c. Les actions de concertation du projet

Différentes actions de concertations ont été menées sur le territoire auprès de différents publics afin d'intégrer au mieux le sujet de ce nouveau parc éolien auprès de toutes les parties prenantes : habitants, élus, associations, entreprises, ...

Chacune de ces étapes ont été rassemblées dans le tableau ci-dessous et seront exposées en détail ensuite.



Pour rappel, ce classement chronologique fait également état de la classification par les différents niveaux de notre schéma de concertation.

Date	Mandat	Nom	Nature du RDV
Février-Avril 2019	<ul style="list-style-type: none"> Maire de Peyrat-de-Bellac 	Martine FREDAGUE-POUPON	Présentation de la zone de lancement des études et décision en faveur de son démarrage
Juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> Chef du pôle de Bordeaux (SNIA) 	Christian BERASTEGUI-VIDALLE	Pré-consultation des services de l'Armée et de la DGAC
	<ul style="list-style-type: none"> Division Environnement Aéronautique SDRCAM SUD 50.520 	Frédéric PASSOS	
Juin 2020	<ul style="list-style-type: none"> Maire de Peyrat-de-Bellac 	Patricia MARCOUX-LESTIEUX	Prise de contact avec la nouvelle municipalité de Peyrat-de-Bellac, à la suite du changement de maire lié aux élections municipales de 2020

HISTORIQUE DE LA CONCERTATION

Niveau(x) de communication concernés		Date(s)	Action de concertation et/ou de communication
	Lancement	Février - Avril 2019	Echanges avec Madame la Maire Martine Fredaigue-Poupon : en faveur du démarrage de l'étude
Co-construire	Informer	Depuis avril 2019	Dialogue avec les propriétaires et exploitants du secteur : signature d'accords fonciers
Co-construire	Informer	Juin 2020	Prise de contact avec la nouvelle municipalité de Peyrat-de-Bellac et avec Madame la Maire Patricia Marcoux-Lestieux. Il y a eu un changement de maire à la suite de l'élection municipale de 2020.
Accompagner	Informer	Septembre 2020	Mise en ligne du site internet du projet éolien : www.parc-eolien-peyrat-bellac.fr
	Informer	3 septembre 2020	Présentation du projet en mairie de Peyrat-de-Bellac : - la société, le secteur d'étude, l'historique, le développement du projet, la concertation territoriale, les intérêts du projet
	Informer	29 septembre 2020	Permanence d'information sur le mât de mesure à destination des habitants de la commune
	Informer	30 septembre 2020	Constitution du comité local de suivi du projet éolien : invitation des habitants de la commune grâce à un boitage auprès des foyers
Co-construire	Informer	27 octobre 2020	1ère réunion du comité local de suivi : - réunion de démarrage - distribution d'un compte-rendu à tous les membres - publication du CR sur le site internet projet
Co-construire	Définir	Décembre 2020	Choix d'un nom et d'un logo pour le parc éolien : "Les Boucles du Vincou" 
Co-construire	Définir	9 février 2021	2ème réunion du comité local de suivi (au format numérique) : - détermination du projet, de l'implantation et travail sur les mesures - distribution d'un questionnaire interactif sur les mesures à tous les membres - distribution d'un compte-rendu à tous les membres - publication du CR sur le site internet projet
	Informer	Mai 2021	Lettre d'information avant dépôt - distribution dans toutes les boîtes aux lettres de la commune
Co-construire	Informer	29 mai 2021	Présentation du projet éolien au conseil municipal de Peyrat
	Informer	8 juin 2021	Dépôt de la demande d'autorisation : échanges réguliers avec toutes les parties prenantes durant la phase d'examen administratif : élus, propriétaires, service instructeur, etc.
	Informer	15 juin 2021	Entretien avec le BPEUP de la Préfecture de Haute-Vienne : présentation de la société, du projet en cours de

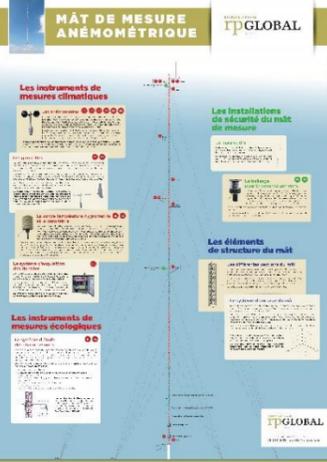
			développement, de la concertation réalisée, discussions sur la phase d'examen administratif
	Informer	Avril 2023	Publication d'une lettre d'information actualisée sur le projet et son avancement.
	Informer	11 avril 2023	Courrier toute boîte d'invitation aux permanences des 25 et 26 avril prochains.
Accompagner	Informer	25 et 26 avril 2023	Soucieux de poursuivre et de consolider les échanges autour du projet, RP Global organise 2 permanences dans la salle de réunion située sous la mairie de Peyrat-de-Bellac : <i>Au programme :</i> <i>Discussion sur l'implantation projetée ;</i> <i>Bilan des études réalisées ;</i> <i>Réponses aux questions des participants.</i>
Accompagner	Informer	23 mai 2023	Au cours du développement du projet éolien Les Boucles du Vincou, un Comité Local de Suivi a été créé afin de bénéficier d'un espace d'échanges avec le territoire. Il est composé principalement de personnes résidant dans la commune et d'élus. Une troisième réunion du Comité Local de Suivi sera organisée au cours du mois de mai 2023. Elle permettra notamment d'aborder les sujets suivants : - L'historique de développement du projet éolien ; - La phase d'examen administratif en cours ; - Les prochaines étapes du projet.

LES ETAPES DE CONCERTATION DETAILLEES

ÉCHANGES AVEC LA MAIRIE DE PEYRAT-DE-BELLAC EN FAVEUR DU PROJET ÉOLIEN	Cible(s) : élus locaux
<i>Février-Avril 2019</i>	Lancement
La prise de contact avec la municipalité de Peyrat-de-Bellac a eu lieu au début de l'année 2019. Les premiers échanges constructifs autour de la réflexion portant sur une étude de projet éolien ont permis d'initier la démarche de projet sur le territoire.	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Par la suite de ces premiers échanges favorables, des contacts avec les propriétaires et les exploitants ont pu débuter. 	
DIALOGUE AVEC LES PROPRIÉTAIRES ET LES EXPLOITANT DU SECTEUR	Cible(s) : propriétaires fonciers et exploitants agricoles
<i>Depuis avril 2019</i>	Co-construire Informer
Les discussions avec les propriétaires et les exploitants du secteur ont permis d'identifier une volonté forte d'accueillir un projet éolien sur le territoire. Ce dialogue participe de l'acceptabilité rencontré sur le territoire communal.	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les accords avec ces interlocuteurs ont validé la faisabilité foncière d'un projet éolien et confortent le démarrage des études environnementales. 	
PRISE DE CONTACT AVEC LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ	Cible(s) : élus locaux
<i>Juin 2020</i>	Co-construire Informer
A la suite du changement de municipalité, la démarche de développement d'un projet éolien RP Global à Peyrat-de-Bellac est présentée à Madame Marcoux-Lestieux, récemment élue Maire. Les tenants et aboutissants d'un projet éolien font l'objet des discussions : les études environnementales, l'étude des vents, la concertation et les retombées pour le territoire.	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il a été convenu de spécifier les détails de l'installation du mât avant le démarrage des travaux et de se revoir en septembre 2020 au cours d'une réunion. 	

MISE EN LIGNE DU SITE INTERNET PROJET	Cible(s) : grand public
<i>Septembre 2020</i>	Accompagner Informer
 <p>Le besoin d'information est crucial pour le développement de projets éoliens, et il est dans les valeurs de RP GLOBAL de s'engager à rendre l'information la plus accessible possible. Ainsi, il a été créé pour le parc les Boucles du Vincou, un site internet projet. Une véritable plateforme d'information officielle à propos du développement du projet, qui permet également à chacun de pouvoir réagir et s'exprimer sur chaque action, actualité ou document publiés sur le site. Il est accessible à l'adresse www.parc-eolien-peyrat-bellac.fr</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ce site internet officiel d'information a été très plébiscité par le territoire local puisqu'il présente, depuis sa création et jusqu'au 31 Mai 2021 : <ul style="list-style-type: none"> Plus de 185 utilisateurs Plus de 325 sessions Plus de 1160 pages vues Une durée moyenne de visite de plus de 4 minutes et 2 secondes Plus de 85,6% de visiteurs comme des nouveaux utilisateurs ➤ L'intégralité des performances du site et de ses contenus sont présentés en annexe. ➤ Un export de toutes les communications réalisées sur le site est présenté en annexe. 	

PRÉSENTATION DU PROJET EN MAIRIE	Cible(s) : élus locaux
<i>3 septembre 2020</i>	Informer
Cette réunion est l'occasion d'explicitier plus précisément la structure RP Global, les enjeux du développement d'un projet éolien ainsi que les différentes étapes de la conception d'un parc sur un territoire. Une note technique traitant de différentes interrogations de la municipalité est envoyée à l'issue de la réunion.	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une stratégie de concertation a été proposée à la municipalité et définie sur le territoire. 	

PERMANENCES D'INFORMATION SUR LE MAT DE MESURE – PEYRAT-DE-BELLAC	Cible(s) : grand public
<i>29 septembre 2020</i>	Informer
<p>Le mat de mesure anémométrique est la première étape concrète du projet sur un territoire. L'arrivée de ce mat peut susciter questions, engouements, craintes ou appréhension. Il a donc été primordial d'organiser, en amont de la mise en place de ce mat de mesure, plusieurs permanences pour informer les habitants de son utilité, de sa composition, de ce qu'il mesure et de combien de temps il sera susceptible de rester installé sur le territoire. Ce premier moment d'échange nous a aussi permis de recruter les premiers membres du CLS : tous ceux qui ont fait part de leur intérêt à suivre, participer et co-construire ce projet de territoire.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Retrouvez la publication de cette permanence sur le site internet du projet : https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/actualites/test/ ➤ Le visuel du poster explicatif sera présenté en annexe 	

CONSTITUTION DU COMITÉ LOCAL DE SUIVI DU PROJET ÉOLIEN	Cible(s) : grand public
<i>30 septembre 2020</i>	Accompagner Informer
<p>La composition du Comité Local de Suivi est importante afin d'intégrer des membres représentants tous les types de publics concernés par le projet. Les invitations à ces CLS, dans la commune de Peyrat-de-Bellac, a été composé d'habitants ayant exprimé leur volonté de participations, des représentants d'associations, mais également par des profils proposés par la municipalité. L'information de la composition de ce CLS et de son fonctionnement afin de récolter des inscrits a été faite par publipostage sur l'intégralité des boîtes aux lettres de la commune.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les Comités Locaux de Suivi du projet les Boucles du Vincou a permis à 15 membres de co-construire le projet, à chaque phase de développement du parc, dont 5 élus municipaux. ➤ Le courrier est consultable en annexe 	

1ère REUNION DU COMITE LOCAL DE SUIVI	Cible(s) : membres du CLS
<i>27 octobre 2020</i>	Co-construire Informer
<p>Ce premier rendez-vous du Comité Local de Suivi a permis de poser les bases de la concertation autour du projet. Au-delà de tous se présenter et de faire un tour de tables des attentes de chaque membre de ce CLS, nous avons pu présenter la société RP GLOBAL, son fonctionnement, ses valeurs et ses engagements autour du projet envisagé. Il a ensuite été présenté le projet à l'étude et la zone d'étude envisagée.</p> <p>Enfin, un premier calendrier prévisionnel de développement a pu être communiqué afin que chacun puisse avoir en tête chaque étape du projet et à quel moment le CLS interviendra au cours de son développement.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de démarrage • Distribution d'un compte rendu à tous les membres • Publication du CR sur le site internet projet 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Retrouvez la publication de cette réunion sur le site internet du projet : https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/publications/cat_publications/1ere-reunion-du-comite-local-de-suivi-compte-rendu/ ➤ Téléchargez le compte-rendu du CLS N° 1 : https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/wp-content/uploads/2020/10/20201027_Peyrat_1er_CLS_CR.pdf 	

CHOIX DE L'IDENTITÉ DU PARC ÉOLIEN (NOM et LOGO)	Cible(s) : grand public
<i>Décembre 2020</i>	Co-construire Définir
 <p>Parc éolien Les Boucles Du Vincou</p> <p>La définition du projet se précise à cette période. Il est décidé de mettre en avant l'identité du projet à travers la détermination d'un nom et d'un logo. Ce choix contribue à l'appropriation territoriale du projet.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Retrouvez l'identité graphique du parc éolien dans l'actualité du site internet projet : https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/actualites/choix-dun-nom-et-dun-logo-pour-le-parc-eolien/ 	

2^{ème} REUNION DIGITALE DU COMITE LOCAL DE SUIVI	Cible(s) : membres du CLS
9 février 2021	Co-construire Définir
 <p>Pour continuer à informer et travailler avec les membres du CLS même dans le cadre sanitaire contraint lié à la pandémie de COVID-19, RP GLOBAL a souhaité tenir ce rendez-vous de concertation sous format digital. Le CLS n°2 a été l'occasion de faire le point sur les avancées liées au lancement des études pour le développement du projet éolien les Boucles du Vincou. Il a été nécessaire de rappeler la zone d'étude et la zone d'implantation potentielle, de faire un bilan de l'état initial et de travailler sur des possibilités d'implantation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détermination du projet, de l'implantation et travail sur les mesures • Distribution d'un questionnaire interactif sur les mesures à tous les membres • Distribution d'un compte-rendu à tous les membres • Publication CR sur le site internet projet <p>➤ Retrouvez la publication de cette 2^{ème} réunion sur le site internet du projet : https://parc-eolien-ayencourt.fr/actualites/comite-local-de-suivi-n2/</p> <p>➤ Téléchargez le compte-rendu du CLS N°2 : https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/wp-content/uploads/2021/02/20210204_Peyrat_2%C3%A8me_CLS_CR.pdf</p>	

PRÉSENTATION DU PROJET ÉOLIEN AU CONSEIL MUNICIPAL DE PEYRAT	Cible(s) : élus locaux
29 Mai 2021	Co-construire Informer
<p>Une présentation du projet est réalisée auprès de l'intégralité du conseil municipal de Peyrat-de-Bellac. Les échanges portent sur le processus et l'historique de développement du projet des Boucles du Vincou ainsi que sur ses caractéristiques.</p> <p>➤ A la suite de ce temps d'échange, il est proposé de renforcer la démarche de concertation et de prévoir notamment l'envoi d'une lettre d'information aux habitants de la commune.</p>	

ENVOI D'UNE LETTRE D'INFORMATION A TOUS LES HABITANTS	Cible(s) : membres du CLS
Juin 2021	Informer
<p>Cette lettre d'information reprend, de façon exhaustive, toutes les informations générales liées au projet qui ont été modifiées ou mises à jour dans le cadre du dépôt de compléments : chiffres clés, carte d'implantation, calendrier prévisionnel, retombées fiscales, rappel du site internet et des coordonnées de contact.</p> <p>Ce courrier a été distribué avant dépôt du dossier dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Peyrat-de-Bellac (selon le fichier disponible par La Poste).</p>	

ENTRETIEN AVEC LE BPEUP DE LA PREFECTURE	Cible(s) : BPEUP
15 juin 2021	Informer
Entretien avec le BPEUP de la Préfecture de Haute-Vienne : présentation de la société, du projet en cours de développement, de la concertation réalisée, discussions sur la phase d'examen administratif	

PUBLICATION D'UNE LETTRE D'INFORMATION	Cible(s) : grand public
Avril 2023	Informer
Publication d'une lettre d'information actualisée sur le projet et son avancement.	
➤ Retrouvez cette lettre d'information dans les Annexes.	

COURRIER TOUTE BOITE	Cible(s) : grand public
11 avril 2023	Informer
Courrier toute boîte d'invitation aux permanences des 25 et 26 avril prochains.	
➤ Les personnes résidant sur la commune de Peyrat-de-Bellac sont invitées à ces permanences d'informations.	
➤ Le flyer d'invitation est présenté dans les Annexes.	

PERMANENCES D'INFORMATIONS	Cible(s) : grand public
25 et 26 avril 2023	Accompagner Informer
Soucieux de poursuivre et de consolider les échanges autour du projet, RP Global organise 2 permanences dans la salle de réunion située sous la mairie de Peyrat-de-Bellac :	
Le mardi 25 avril 2023 de 17h à 20h	
Le mercredi 26 avril 2023 de 14h à 17h	
<i>Au programme :</i>	
<i>Discussion sur l'implantation projetée ;</i>	
<i>Bilan des études réalisées ;</i>	
<i>Réponses aux questions des participants.</i>	
➤ Les 25 et 26 avril 2023, nous avons organisé des permanences d'informations dans la salle de la Mairie de Peyrat-de-Bellac. Ces moments d'échanges nous ont permis de vous rencontrer et de discuter de notre projet éolien en cours de développement dans la commune. Des sujets très divers ont été abordés au cours de ces permanences grâce aux questions posées : fonctionnement d'une éolienne et d'un parc éolien, procédures réglementaires et planning, recyclage des composants, insertion paysagère, études environnementales réalisées, etc.	
➤ Retrouver les photos des permanences dans les Annexes.	

3^{ème} REUNION DU COMITE LOCAL DE SUIVI	Cible(s) : membres du CLS
23 mai 2023	Accompagner Informer
Au cours du développement du projet éolien Les Boucles du Vincou, un Comité Local de Suivi a été créé afin de bénéficier d'un espace d'échanges avec le territoire. Il est composé principalement de personnes résidant dans la commune et d'élus.	
Une troisième réunion du Comité Local de Suivi est organisée le 23 mai 2023. Elle permet notamment d'aborder les sujets suivants :	
- L'historique de développement du projet éolien ;	
- La phase d'examen administratif en cours ;	
- Les prochaines étapes du projet.	

6) Une concertation digitale imposée

La concertation autour du projet éolien aura été marquée par plusieurs temps d'échanges avec le grand public, par les membres du CLS et par les élus. L'implication de l'équipe projet auprès des habitants afin de sensibiliser sur le projet, ses impacts, et ses mesures d'accompagnements et compensatoires, ont permis à chacun de prendre conscience de l'intérêt d'un projet de parc éolien sur leur territoire.

Le dialogue a pu être maintenu entre toutes ces étapes afin de préparer les parties prenantes locales à l'arrivée du parc éolien Les Boucles du Vincou sur leur territoire.

Cependant, l'année 2020 a été marquée par l'apparition de la Covid-19 en France. Depuis le mois de mars, nous vivons une alternance de périodes de confinement et restriction de circulation et de réunion, qui nous a amenée à restreindre nos actions de concertation. La situation sanitaire actuelle ne nous permettant plus d'effectuer ces RDV d'information et de co-construction en présentiel, nous avons axé la communication du projet, depuis mars 2020, sur une stratégie digitale, avec notamment la mise en ligne du site internet officiel autour du projet, et des réunions d'informations présentées sous un format vidéo, accessibles au plus grand nombre et dont nous pouvons suivre les performances.

Conscients de l'éventuelle fracture numérique et générationnelle auxquelles nous pouvons être confrontés, nous avons transformé nos habitudes de concertation vers un mode "digital accessible" : rendre ses RDV consultables et participatifs pour tous via des outils de visioconférences, de vidéos, de questionnaires participatifs simples d'utilisations à travers des plateformes connues de tous (Forms, Youtube).

Ainsi, les nouveaux outils mis à disposition du territoire pour suivre les évolutions du projet, ses actualités et ses contours, ont permis d'apporter la continuité nécessaire à cette concertation.

Les résultats sont particulièrement satisfaisant puisqu'on remarque une amélioration du dialogue, une meilleure objectivité des retours, des avis et remarques constructifs, qui ont permis de définir un projet qui tient compte de l'avis d'un maximum de parties prenantes.

Ce format digital sera, à notre demande et à celles de la municipalité et des membres du CLS, poursuivi après le dépôt du dossier pour prolonger les échanges en présentiel autour du projet et de sa réalisation.

La situation imposée par les contraintes sanitaires n'a donc pas compromis la réalisation d'une concertation optimisée, agile et efficace auprès de toutes les parties prenantes concernées.

7) Annexes



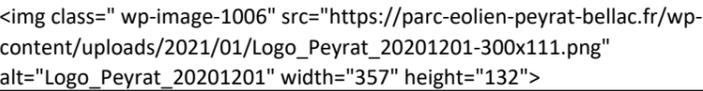


Parc éolien

Les Boucles Du Vincou

ANNEXES AU BILAN DE CONCERTATION

**LISTE EXHAUSTIVES DES ACTUALITÉS
PARUES SUR LE SITE INTERNET
PROJET
(avant dépôt juin 2021)**

Date	Catégories	Title	Content	Image URL	Permalink
2020-08-12 13:29:39	Actualités>Presse	Articles de Presse Quotidienne Régionale	Retrouvez ici toutes les parutions dans la Presse Quotidienne Régionale citant le projet de parc éolien sur la commune de Peyrat-de-Bellac.	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/wp-content/uploads/2020/08/Une_Presse_OK-620x330-1.png	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/actualites/presse/articles-de-presse-quotidienne-regionale/
2020-08-12 13:32:30	Actualités>Blog	Installation du mât de mesure anémométrique	<p>Depuis fin Juillet 2020, Peyrat-de-Bellac accueille sur son territoire un mât de mesure anémométrique.</p> <p>Il a été monté en 4 jours et restera sur place pour une durée de 3 à 5 ans.</p> <h3>Mais à quoi sert un mât de mesure anémométrique ?</h3> <p>Le mât de mesure anémométrique sert à réaliser la phase de mesure de vent. C'est une étape importante dans le développement d'un projet éolien. Elle permet de récolter des données qui, une fois analysées, seront essentielles pour la construction du projet.</p> <p>Plusieurs instruments de mesures permettront de récolter des données météorologiques et écologiques qui seront utilisées dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet : mesures de vents (vitesses et direction), enjeux écologiques, hygrométrie, ...</p> <p>Si vous souhaitez plus d'informations sur le mât de Peyrat-de-Bellac, accédez au poster d'information ici : https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/wp-content/uploads/2020/08/Aff_VF_compressed-scaled.jpg cliquez ici</p>	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/wp-content/uploads/2020/08/P1120767-rotated.jpg	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/actualites/installation-du-mat-de-mesure-anemometrique/
2020-09-29 10:00:27	Actualités	Permanence d'informations	<p>Une permanence d'informations a été organisée ce mardi 29/09/2020 afin de prendre contact avec les habitants du territoire de Peyrat-de-Bellac. Cette permanence a permis de présenter le projet et la démarche de développement et d'expliquer plus précisément la campagne de mesure de vents en cours suite à l'installation du mât de mesure anémométrique. Les premiers échanges ont été initiés avec les habitants.</p> <p>https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/publications/cat_publications/permanence-mat-de-mesure/ Informations sur la permanence</p>	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/wp-content/uploads/2020/09/20200929_141124-scaled.jpg	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/actualites/test/
2020-10-27 11:00:33	Actualités	1ère réunion du Comité Local de Suivi	<p>La 1ère réunion du Comité Local de Suivi a permis d'échanger sur la démarche et les étapes de développement du projet et de présenter les premiers résultats de l'étude. Elle s'est tenue le 27/10/2020.</p> <p>https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/publications/cat_publications/1ere-reunion-du-comite-local-de-suivi-compte-rendu/ Compte-rendu du CLS N°1</p>	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/wp-content/uploads/2020/10/20200929_140924-scaled.jpg	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/actualites/1ere-reunion-du-comite-local-de-suivi/
2021-01-11 11:12:39	Actualités	Choix d'un nom et d'un logo pour le parc éolien	<p>La définition du projet se précise ! Nous souhaitons mettre en avant une identité qui lui est propre à travers le choix d'un nom et d'un logo.</p> <p>A la suite de réflexions portant en particulier sur le contexte environnemental, le nom choisi est le suivant :</p> <h3>Parc éolien Les Boucles du Vincou</h3> 	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/wp-content/uploads/2021/01/Logo_Peyrat_20201201.png	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/actualites/choix-dun-nom-et-dun-logo-pour-le-parc-eolien/
2020-03-02 11:00:59	Actualités	Démarrage de l'étude environnementale	<p>Un parc éolien est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. Cela impose un cadre légal à tout projet de parc éolien en France. Le projet fait l'objet d'une étude d'impact environnementale : il est conçu après une analyse précise des composantes de l'environnement, en particulier l'environnement humain, paysager et écologique. Pour plus d'informations sur les études, se référer à la section "Les études".</p>	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/wp-content/uploads/2020/08/Annotation-2020-07-02-123136.png	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/actualites/demarrage-de-letude-environnementale/
2020-11-02 11:00:45	Actualités	Définition du projet	<p>Au terme de plusieurs mois d'études sur le terrain, nous avons recueilli de nombreuses données concernant l'environnement humain et technologique, la biodiversité, le paysage et l'acoustique. Nous sommes en mesure d'engager des réflexions sur la définition du projet. Pour cela, nous analysons différentes variantes d'implantations au regard des préconisations issues des données recueillies. Ce travail nous permettra de définir le projet final : nombre et emplacements des éoliennes, types d'éoliennes, etc.</p>	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/wp-content/uploads/2020/08/Annotation-2020-07-02-123136.png	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/actualites/definition-du-projet/

2021-02-09 11:00:18	Actualités	2ème réunion du Comité Local de Suivi	<p><div class="entry-content"></p> <p>La 2ème réunion du Comité Local de Suivi a permis de présenter la détermination du projet et de travailler sur les mesures. Pour cette réunion, nous avons opté pour le format numérique. Les membres du CLS ont été invités à s'exprimer via un questionnaire en ligne. Elle s'est tenue le 9 février 2021.</p> <p>Compte-rendu CLS N°2</p> <p></div></p>	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/wp-content/uploads/2021/02/Présentation_1ere_page.jpg	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/actualites/2eme-reunion-du-comite-local-de-suivi/
2021-04-30 10:00:15	Actualités	Envoi du résumé non technique	<p>Dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale concernant le projet du parc éolien "Les Boucles du Vincou", nous avons réalisé le résumé non technique de l'étude d'impact. Le présent document est envoyé à la commune d'implantation et aux communes limitrophes en amont du dépôt du dossier.</p>	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/wp-content/uploads/2021/05/Image_Couverture.jpg	https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/actualites/envoi-du-resume-non-technique/



Parc éolien

Les Boucles Du Vincou

ANNEXES AU BILAN DE CONCERTATION

**LISTE EXHAUSTIVES DES
PUBLICATIONS PARUES SUR LE SITE
INTERNET PROJET
(avant dépôt juin 2021)**



Parc éolien

Les Boucles Du Vincou

ANNEXES AU BILAN DE CONCERTATION

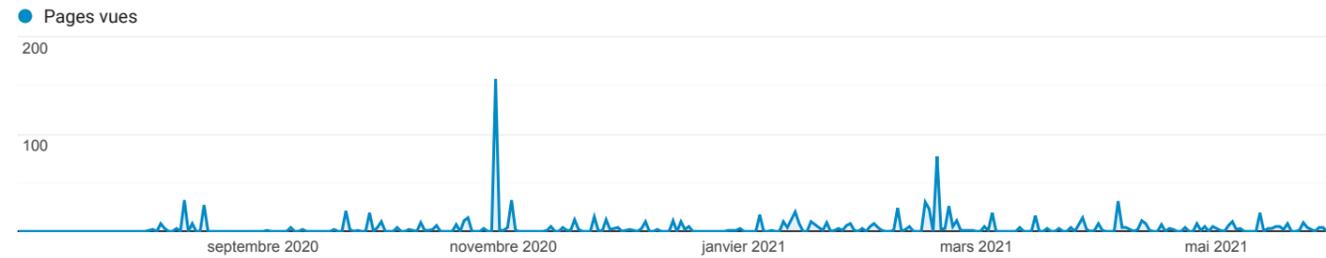
STATISTIQUES DES PERFORMANCES DU SITE INTERNET PROJET (avant dépôt juin 2021)

Pages

Tous les utilisateurs
100,00 %, Pages vues

1 juil. 2020 - 31 mai 2021

Explorateur



21. /actualites/definition-du-projet/	5 (0,43 %)	4 (0,57 %)	00:00:25	0 (0,00 %)	0,00 %	0,00 %	0,00 \$US (0,00 %)
22. /agenda/	5 (0,43 %)	1 (0,14 %)	00:00:26	0 (0,00 %)	0,00 %	0,00 %	0,00 \$US (0,00 %)
23. /mentions-legales/	5 (0,43 %)	4 (0,57 %)	00:00:30	3 (0,92 %)	0,00 %	0,00 %	0,00 \$US (0,00 %)
24. /publications/cat_publications/1ere-reunion-du-comite-local-de-suivi-compte-rendu/	5 (0,43 %)	3 (0,42 %)	00:01:53	0 (0,00 %)	0,00 %	20,00 %	0,00 \$US (0,00 %)
25. /publications/cat_publications/2eme-reunion-du-comite-local-de-suivi-compte-rendu/	4 (0,34 %)	4 (0,57 %)	00:07:36	0 (0,00 %)	0,00 %	25,00 %	0,00 \$US (0,00 %)

Lignes 1 à 25 sur 61

© 2021 Google

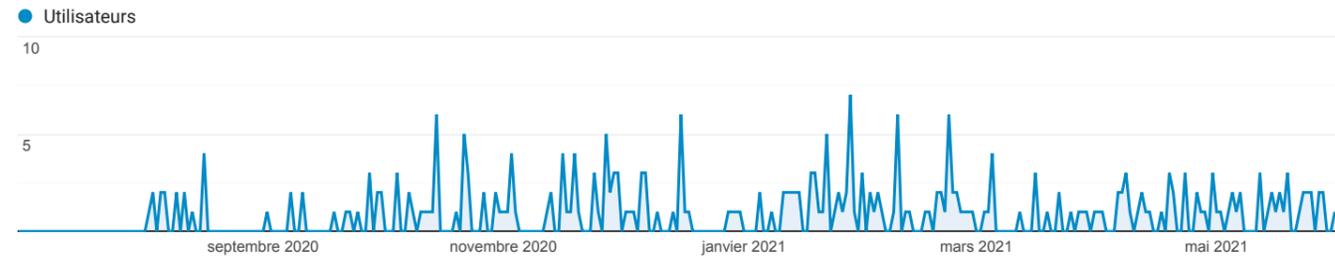
Page	Pages vues	Vues uniques	Temps moyen passé sur la page	Entrées	Taux de rebond	Sorties (en %)	Valeur de la page
	1 160 % du total: 100,00 % (1 160)	706 % du total: 100,00 % (706)	00:01:34 Valeur moy. pour la vue: 00:01:34 (0,00 %)	325 % du total: 100,00 % (325)	55,69 % Valeur moy. pour la vue: 55,69 % (0,00 %)	28,02 % Valeur moy. pour la vue: 28,02 % (0,00 %)	0,00 \$US % du total: 0,00 % (0,00 \$US)
1. /	387 (33,36 %)	268 (37,96 %)	00:02:29	249 (76,62 %)	59,84 %	51,68 %	0,00 \$US (0,00 %)
2. /actualites/	118 (10,17 %)	43 (6,09 %)	00:01:23	5 (1,54 %)	20,00 %	3,39 %	0,00 \$US (0,00 %)
3. /le-projet/	107 (9,22 %)	60 (8,50 %)	00:01:51	17 (5,23 %)	47,06 %	26,17 %	0,00 \$US (0,00 %)
4. /participez/	82 (7,07 %)	26 (3,68 %)	00:00:58	2 (0,62 %)	0,00 %	7,32 %	0,00 \$US (0,00 %)
5. /le-projet/lequipe/	73 (6,29 %)	59 (8,36 %)	00:01:43	32 (9,85 %)	40,62 %	36,99 %	0,00 \$US (0,00 %)
6. /toutes-les-publications/	69 (5,95 %)	15 (2,12 %)	00:00:26	0 (0,00 %)	0,00 %	5,80 %	0,00 \$US (0,00 %)
7. /le-projet	64 (5,52 %)	42 (5,95 %)	00:01:27	6 (1,85 %)	66,67 %	26,56 %	0,00 \$US (0,00 %)
8. /le-projet/les-etudes/	41 (3,53 %)	28 (3,97 %)	00:00:50	1 (0,31 %)	100,00 %	19,51 %	0,00 \$US (0,00 %)
9. /actualites/installation-du-mat-de-mesure-anemometrique/	31 (2,67 %)	24 (3,40 %)	00:01:09	0 (0,00 %)	0,00 %	12,90 %	0,00 \$US (0,00 %)
10. /le-projet/les-retombees/	20 (1,72 %)	18 (2,55 %)	00:01:38	1 (0,31 %)	0,00 %	15,00 %	0,00 \$US (0,00 %)
11. /leolien-en-france/	20 (1,72 %)	14 (1,98 %)	00:01:01	1 (0,31 %)	0,00 %	20,00 %	0,00 \$US (0,00 %)
12. /actualites/choix-dun-nom-et-dun-logo-pour-le-parc-eolien/	16 (1,38 %)	11 (1,56 %)	00:01:43	1 (0,31 %)	100,00 %	31,25 %	0,00 \$US (0,00 %)
13. /agenda/cat_agenda/permanence-dinformations/	13 (1,12 %)	2 (0,28 %)	00:00:41	0 (0,00 %)	0,00 %	0,00 %	0,00 \$US (0,00 %)
14. /actualites/1ere-reunion-du-comite-local-de-suivi-publication-du-compte-rendu/	11 (0,95 %)	7 (0,99 %)	00:01:05	3 (0,92 %)	66,67 %	18,18 %	0,00 \$US (0,00 %)
15. /actualites/2eme-reunion-du-comite-local-de-suivi-compte-rendu/	9 (0,78 %)	7 (0,99 %)	00:01:28	0 (0,00 %)	0,00 %	33,33 %	0,00 \$US (0,00 %)
16. /actualites/2eme-reunion-du-comite-local-de-suivi/	6 (0,52 %)	4 (0,57 %)	00:01:10	0 (0,00 %)	0,00 %	0,00 %	0,00 \$US (0,00 %)
17. /actualites/presse/articles-de-presse-quotidienne-regionale/	6 (0,52 %)	6 (0,85 %)	00:01:02	0 (0,00 %)	0,00 %	16,67 %	0,00 \$US (0,00 %)
18. /contact/	6 (0,52 %)	5 (0,71 %)	00:00:17	0 (0,00 %)	0,00 %	0,00 %	0,00 \$US (0,00 %)
19. /toutes-les-publications/?filtre=compte-rendu	6 (0,52 %)	3 (0,42 %)	00:02:56	0 (0,00 %)	0,00 %	16,67 %	0,00 \$US (0,00 %)
20. /actualites/blog/	5 (0,43 %)	4 (0,57 %)	00:00:10	0 (0,00 %)	0,00 %	20,00 %	0,00 \$US (0,00 %)

Présentation de l'audience

Tous les utilisateurs
100,00 %, Utilisateurs

1 juil. 2020 - 31 mai 2021

Vue d'ensemble



Utilisateurs: 185

Nouveaux utilisateurs: 185

Sessions: 325

Nombre de sessions par utilisateur: 1,76

Pages vues: 1 160

Pages/session: 3,57

Durée moyenne des sessions: 00:04:02

Taux de rebond: 55,69 %



Langue	Utilisateurs	% Utilisateurs
1. fr-fr	84	45,41 %
2. fr	42	22,70 %
3. en-us	24	12,97 %
4. zh-cn	14	7,57 %
5. en-us@posix	10	5,41 %
6. ru-ru	4	2,16 %
7. en-gb	2	1,08 %
8. c	1	0,54 %
9. en-ca	1	0,54 %
10. en-nl	1	0,54 %

Synthèse des acquisitions

Tous les utilisateurs
100,00 %, Utilisateurs

1 juil. 2020 - 31 mai 2021

Dimension principale :

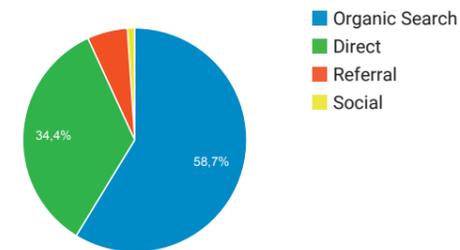
Conversion :

Principaux canaux

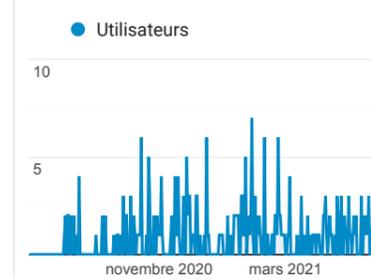
Tous les objectifs

Modifier le groupe de canaux

Principaux canaux



Utilisateurs



Conversions



	Acquisition			Comportement		
	Utilisateurs ↓	Nouveaux utilisateurs ↓	Sessions ↓	Taux de rebond ↓	Pages/ses... ↓	Durée moyenne des sessions ↓
	185	185	325	55,69 %	3,57	00:04:02
1 Organic Search	111			48,17 %		
2 Direct	65			67,96 %		
3 Referral	11			58,62 %		
4 Social	2			100,00 %		

Conversions



Définissez un objectif.

Pour visualiser les données de résultat, définissez un ou plusieurs objectifs.

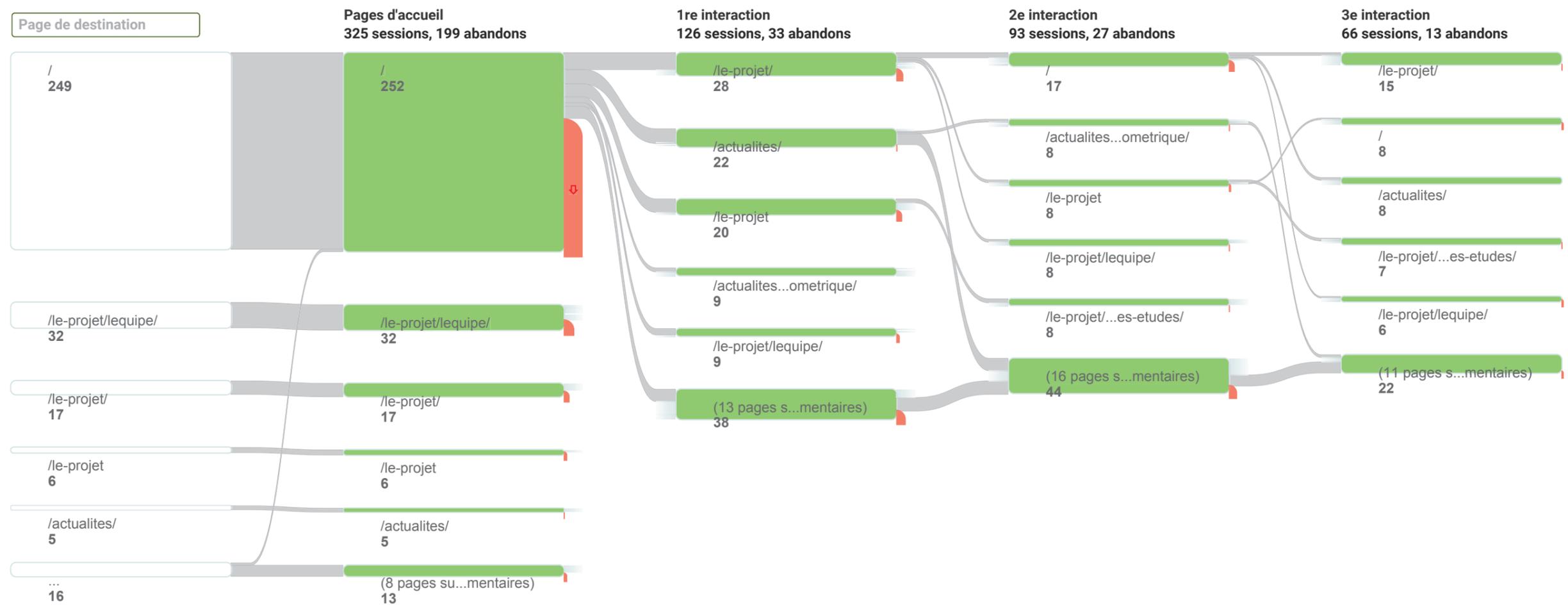
COMMENCER

Pour afficher l'ensemble des 4 Canaux, veuillez cliquer ici.

1 juil. 2020 - 31 mai 2021

Flux de comportement

Tous les utilisateurs
 100,00 %, Sessions





Parc éolien

Les Boucles Du Vincou

ANNEXES AU BILAN DE CONCERTATION

**FLYER D'INVITATION
A LA PERMANENCE D'INFORMATION
MÂT DE MESURE**

Installation d'un mât de mesure anémométrique dans votre commune

Un projet éolien est à l'étude sur la commune de Peyrat-de-Bellac.
Dans ce cadre, un mât de mesure de vent a été installé au mois de juillet.
Afin de vous informer sur son fonctionnement et sur son objectif, nous organisons une permanence d'information en mairie.

Lors de cette permanence, vous serez invité à vous inscrire au Comité Local de Suivi pour participer au développement du projet.

Cette permanence aura lieu de 14h à 19h, le :
Mardi 29 Septembre 2020

Lieu : Salle associative (foyer club polyvalent)



Pour plus d'informations,
N'hésitez pas à me contacter :

Fabien BEGHIN - Chef de projet
f.beghin@rp-global.com
03.20.51.16.59

Si vous êtes intéressé par ces permanences, merci de venir équipé d'un masque afin que chacun puisse participer dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



Parc éolien

Les Boucles Du Vincou

ANNEXES AU BILAN DE CONCERTATION

POSTER EXPLICATIF DU MÂT DE MESURE

MÂT DE MESURE ANÉMOMÉTRIQUE



Les instruments de mesures climatiques

Les anémomètres

A1 A2 A3 A4 A5 A6



Il s'agit d'anémomètres à coupelles (anémomètres de Robinson). L'anémomètre à coupelles se compose de 3 cornes positionnées sur des bras horizontaux, disposés à 120 degrés et montés sur un axe vertical équipé d'un dispositif de comptage des tours. La vitesse de rotation de l'anémomètre est proportionnelle à la vitesse du vent.

Le mât de mesure est équipé de 6 anémomètres à différentes hauteurs. Les 2^{èmes} anémomètres sont installés tout en haut du mât. Les 4 autres sont éloignés de la structure grâce à des bras de déport, ceci afin de limiter les perturbations du vent liées à la présence du mât.

L'analyse des données de l'anémomètre permet d'évaluer la vitesse des vents sur le site, et sur la production envisageable pour le parc éolien dans le futur.

Les girouettes

G1 G2

La girouette (mot provenant du vieux normand « wirewite ») est un dispositif métallique, constitué d'un élément rotatif monté sur un axe vertical fixe. Sa fonction est de montrer la provenance du vent ainsi que, contrairement à la manche à air, son origine cardinale.

Ceci est permis par sa structure asymétrique, dont la pointe (ou la tête), plus courte que les éléments indicateurs (le corps), pointe vers la source du vent. L'axe fixe est équipé d'un dispositif électronique transmettant le secteur du vent au Data Logger. Le mât de mesure est équipé de 2 girouettes. Elles sont installées sur des bras de déport, pour les mêmes raisons que pour les anémomètres.



La sonde température-hygrométrie et le baromètre

Th Ba



Les conditions climatiques telles que la température, la pression atmosphérique et le taux d'humidité de l'air sont également relevées. A des vitesses de vent identiques, la force des vents (son énergie cinétique) pourra fortement varier en fonction de ces paramètres. Ainsi, en zone de montage par exemple, malgré des vents plus forts et plus réguliers, l'énergie cinétique est moins importante car la pression atmosphérique est plus faible.

Ces données peuvent également par la suite entrer en compte dans le choix des aérogénérateurs. Si par exemple, des températures relativement basses sont régulièrement enregistrées pendant l'hiver, il faudra alors peut-être envisager des systèmes de réchauffement, des pales pour éviter ainsi la formation trop importante de glace qui entraînerait l'arrêt des éoliennes. Les enlèux sont les mêmes pour la pression atmosphérique et l'hygrométrie qui impactent au final le choix du type d'aérogénérateurs.

Le système d'acquisition des données

DL



L'ensemble des données acquises par les différents instruments de mesure sont recueillies dans le boîtier d'acquisition de données (Data Logger).

Le couplage avec un modem relie au réseau de téléphonie permet d'acquérir les données à distance. Les résultats sont ainsi téléchargés quotidiennement et stockés avant leur analyse.

Ce système est alimenté à l'aide d'un panneau photovoltaïque stîlé sur le mât de mesure.

Les instruments de mesures écologiques

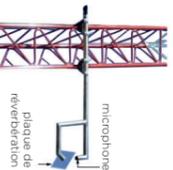
Le système d'étude des chauves-souris

M1 M2

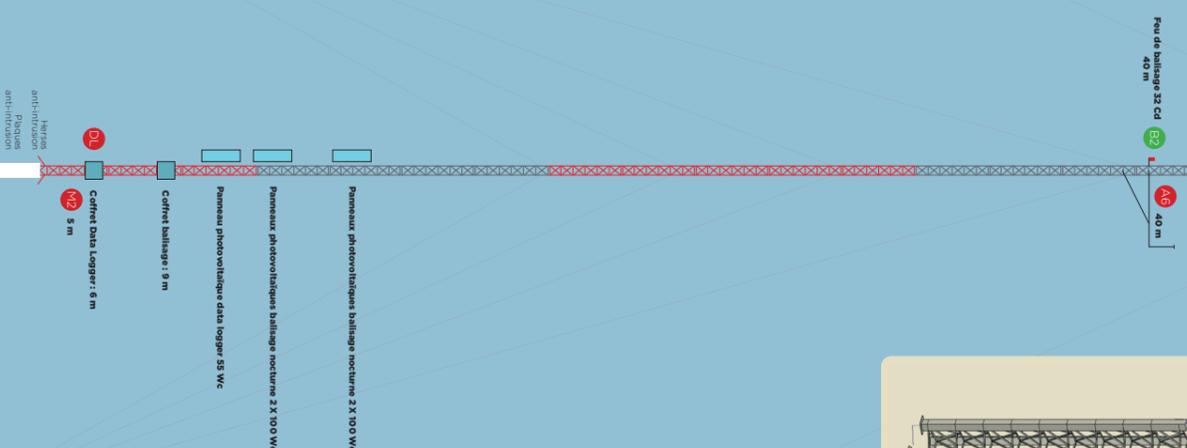
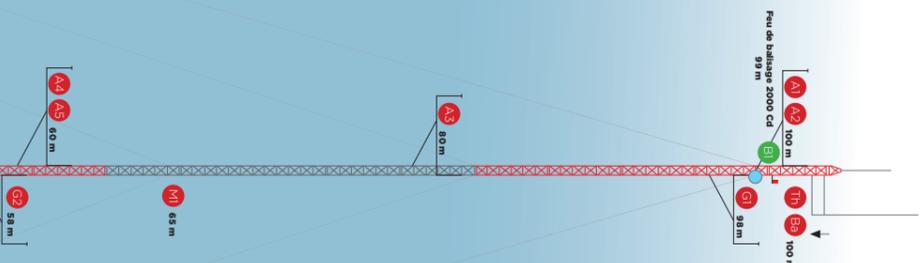
Afin de qualifier l'activité des chauves-souris en altitude sur un cycle biologique complet, le mât sera équipé d'un système découté et enregistré en continu, d'un cycle complet dévotion des chiroptères. Celui-ci se compose de 2 microphones, connectés à un enregistreur automatique.

Les données de contact des chauves-souris seront ensuite analysées de manière à mettre en évidence :

- Les espèces rencontrées
- L'activité chiroptérologique en fonction des différents critères :
 - Période de la nuit
 - Conditions météorologiques : vitesse de vent, température, pression et humidité
 - Altitude : distinction entre les 2 micros
 - Période de l'année
- Différentes espèces ou groupes d'espèces présents



L'ensemble des résultats permettra de travailler sur un projet de parc éolien ayant le moins d'impact sur les chauves-souris et de mettre en place si besoin des mesures de réduction des impacts.



Les installations de sécurité du mât de mesure

Le parafoudre

Installée au sommet de la structure, la tige en acier attire préférentiellement la foudre, protégeant ainsi les instruments de mesure.

Le sommet du parafoudre est situé à une hauteur de 102 m. L'équipement est relié à la terre via un fil métallique et une tige en acier plantée dans le sol.



Le balisage pour la sécurité aérienne

B1 B2



La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) peut imposer un balisage diurne du mât. Ce balisage permet de mieux distinguer le mât le jour. Ainsi, pour éviter les risques de collision avec les appareils aériens, le mât est peint avec une alternance de sections rouges et de sections blanches. Le balisage diurne est obligatoire.

Toujours pour des raisons de sécurité, la DGAC peut imposer un balisage nocturne.

Les feux de balisage sont alimentés à l'aide de 2 panneaux photovoltaïques stîlés sur le mât de mesure.

Les éléments de structure du mât

Les différentes sections du mât

Le mât de mesure est « posé » sur le sol. Le premier élément du mât est en effet vissé sur une plaque carrée de 125 cm de côté en acier, simplement déposé sur le terrain préalablement nivelé.

La structure du mât est composée de 28 éléments en acier de 3 m de hauteur de section triangulaire de 45 cm de côté et alternants des éléments peints en rouge et des éléments peints en blanc.

Le poids de la structure nue est d'environ 4,7 tonnes.

Le système d'ancrage du mât

Toutes les 4 sections, le mât est stabilisé par un jeu de 4 haubans, de diamètre 8 mm. Ceux-ci sont accrochés sur les 3 tubes principaux, constituant le mât et sont disposés avec un angle de 120°.

Les haubans sont fixés au sol en 4 groupes (sur le plan d'élevation sont seulement représentés le premier et le dernier) : le premier jeu de câbles est fixé sur une plaque d'ancrage à 15 m de la base du mât, le deuxième à 30 m, le troisième à 45 m et le dernier à 60 m.

Les haubans sont fixés au sol via une structure métallique composée d'une plaque carrée en acier et de bras de fixation des haubans.

Cette structure est enterrée à 160 cm de profondeur et recouverte de terre. Le poids de la terre suffit à maintenir la fondation en place.

Ce système permet d'avoir une structure temporaire, qui se retire rapidement lors de l'enlèvement du mât de mesure.





Parc éolien

Les Boucles Du Vincou

ANNEXES AU BILAN DE CONCERTATION

PERMANENCE D'INFORMATION
29 SEPTEMBRE 2020



ATTESTATION DE TENUE DE PERMANENCE

Je soussigné Madame Patricia Marcoux-Lestieux, agissant en tant que Maire de la commune de Peyrat-de-Bellac, atteste que la société RP GLOBAL France a tenu une permanence d'information :

Le mardi 29/09/2020 entre 14H00 et 19H00.

Afin d'apporter au public toute information relative au projet éolien de RP GLOBAL France en cours sur la commune, et plus précisément sur la présence actuelle d'un mât de mesure de vent.

Cette permanence s'est tenue dans la salle associative (foyer club polyvalent), en présence de Monsieur Fabien Béghin, chef de projet représentant la société RP GLOBAL France, dans le cadre de la concertation inhérente au projet.

Les mesures d'information préalable de cette permanence ont consisté en :

- L'envoi dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des foyers de la commune, d'un flyer d'information ;
- L'affichage en deux exemplaires sur des panneaux communaux du flyer d'information au format A3.

Fait à Peyrat-de-Bellac,

Le 30/09/2020

Le Maire,

Annexé à cette attestation :

- Flyer d'information





Parc éolien

Les Boucles Du Vincou

ANNEXES AU BILAN DE CONCERTATION

COURRIER D'INVITATION A S'INSCRIRE AU COMITÉ LOCAL DE SUIVI

Constitution du Comité Local de Suivi

pour le projet éolien de Peyrat-de-Bellac

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez certainement, la société RP Global étudie actuellement la faisabilité d'un projet éolien sur une zone située sur la commune de Peyrat-de-Bellac. Des études ont démarré sur les thématiques humaine, paysagère, sociale, acoustique et écologique afin d'identifier les sensibilités et les enjeux de votre territoire.

Si de nombreux experts techniques interviennent sur ce dossier, il est tout aussi important de tenir compte des connaissances et des attentes des habitants concernés mais aussi de l'ensemble des acteurs locaux. C'est pourquoi, nous mettons en place un Comité Local de Suivi.

L'objectif de ce comité est de se réunir à dates fixées pour discuter ensemble du projet et de son évolution. Nous souhaitons ainsi rassembler des représentants des habitants du territoire, des membres d'associations locales, etc. Les réunions auront généralement lieu le soir à partir de 19h.

Si vous souhaitez participer à ce comité, nous vous demandons de nous faire part de vos coordonnées avant le 30 septembre 2020, via le formulaire ci-dessous, soit :

- En le renvoyant à l'adresse suivante : **RP Global**, 96 rue Nationale, 59000 Lille
- En le renvoyant par mail à l'adresse suivante : f.beghin@rp-global.com

Une première réunion de lancement aura lieu prochainement afin de présenter l'étude et de fixer la fréquence et les modalités des réunions. Nous vous communiquerons la date prochainement. Au préalable, nous vous convions à une permanence d'informations dont vous trouverez l'invitation jointe à ce courrier.

Vous remerciant par avance de votre implication, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Fabien Béghin – Chef de projet
03.20.51.16.59

COUPON REPONSE – Participation au CLS

Mme, Mr :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Souhaite participer au Comité Local de Suivi en tant que :

Représentant de

Habitant de

Signature :





Parc éolien

Les Boucles Du Vincou

ANNEXES AU BILAN DE CONCERTATION

**PUBLICATION LETTRE
D'INFORMATION AVRIL 2023**



Parc éolien
**Les Boucles
Du Vincou**

Date de publication : Avril 2023



Une zone favorable à l'étude d'un projet de parc éolien a été identifiée à Peyrat-de-Bellac. Des études environnementales ont permis d'en valider la faisabilité. Un parc de 4 éoliennes a alors été proposé au sud de la commune, s'intégrant de manière optimale à son environnement. Le projet est aujourd'hui en cours d'instruction par les services de l'Etat.



Photomontage des parcs éoliens des Boucles du Vincou et de Croix de la Pile - Réalisé depuis Sissac sud au franchissement de la N147

Les **données clés** du projet :

4
éoliennes

180
mètres bout de pale

15.6
mégawatts

8 700
tonnes de CO2 évitées par an

7 500
foyers alimentés en électricité

195 000
euros par an : retombées fiscales estimées

Le projet a été étudié à travers différentes thématiques afin de s'intégrer au mieux dans son environnement, dont voici quelques points :



Paysagère et patrimoniale : Expertise du territoire et de ses composantes à travers ses enjeux visuels et patrimoniaux. Lancement d'études sur la potentielle cohabitation du parc avec des sites, des axes de déplacement, des structures existantes, humaines ou naturelles, etc.



Humain : Recensement et analyse des activités humaines dans l'environnement du projet pour respecter des distances d'éloignement afin de ne pas gêner le fonctionnement des activités en place et notamment en ce qui concerne l'aéronautique, la Défense, les télécommunications, etc.



Acoustique : Caractériser l'environnement sonore actuel du site afin de modéliser le projet selon sa sensibilité acoustique sur le secteur.



Faune et flore : Identifier les espèces présentes sur le site d'implantation potentiel pour prendre connaissance de tous les enjeux dont on doit tenir compte.

RP Global est développeur, investisseur, constructeur, opérateur et producteur indépendant d'électricité avec **plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des énergies renouvelables**, et se spécialise dans les projets hydroélectriques, éoliens et solaires photovoltaïques.

RP GLOBAL
RENEWABLE POWER

L'ensemble des actualités sur le projet (résultats des études, implantations, calendrier d'avancement, rendez-vous, retombées fiscales, etc.) est détaillé sur le site officiel du projet :

<https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/>

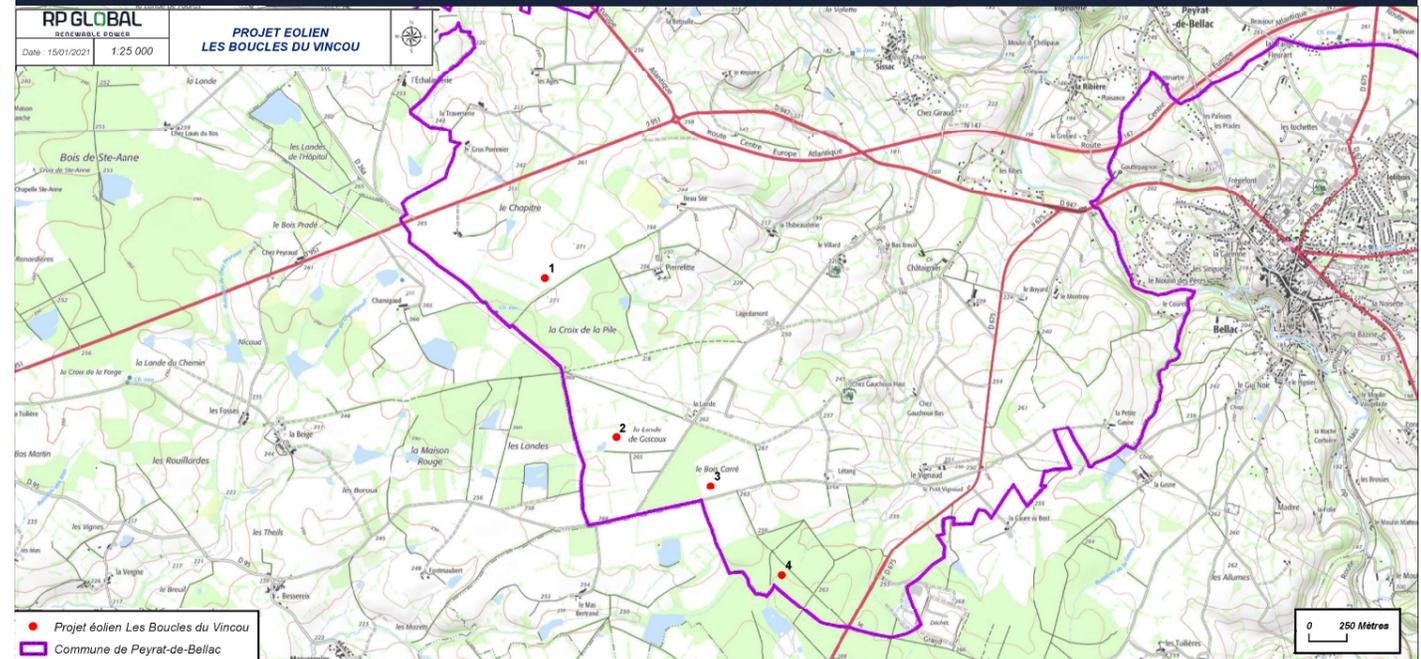


Parc éolien
**Les Boucles
Du Vincou**

Date de publication : Avril 2023



Dans le cadre du développement du projet éolien à Peyrat-de-Bellac, et à la suite de la phase d'études détaillées, une implantation de 4 éoliennes a été retenue au sein du périmètre d'étude



Cette implantation a été présentée aux services instructeurs sur la base des résultats des études détaillées. **Le calendrier de développement prévisionnel a été mis à jour** selon les dates ci-dessous :

ÉTAPES DE DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET



Nous nous tenons à votre disposition pour tout échange sur nos démarches de projet en cours.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter directement votre chef de projet :

Fabien BEGHIN
f.beghin@rp-global.com

ou visiter le site internet du projet sur :
<https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/>



Parc éolien

Les Boucles Du Vincou

ANNEXES AU BILAN DE CONCERTATION

**FLYER D'INVITATION A DES
PERMANENCES D'INFORMATIONS**



CONCERTATION SUR LE PROJET ÉOLIEN LES BOUCLES DU VINCOU

RP Global développe actuellement un projet de 4 éoliennes sur la commune de Peyrat-de-Bellac. Après la réalisation des études environnementales ayant confirmé la faisabilité du projet, le dossier a été déposé en Préfecture. Il est aujourd'hui en cours d'instruction.

Soucieux de poursuivre et de consolider les échanges autour du projet, RP Global organise deux permanences **dans la salle de réunion située sous la mairie de Peyrat-de-Bellac :**

Le mardi 25 avril 2023 de 17h à 20h

Le mercredi 26 avril 2023 de 14h à 17h

Au programme :

- **Discussion** sur l'implantation projetée ;
- **Bilan** des études réalisées;
- **Réponses aux questions** des participants.

Pour faciliter l'organisation de ces temps d'échange, merci de vous inscrire au préalable auprès de RP Global : f.beghin@rp-global.com



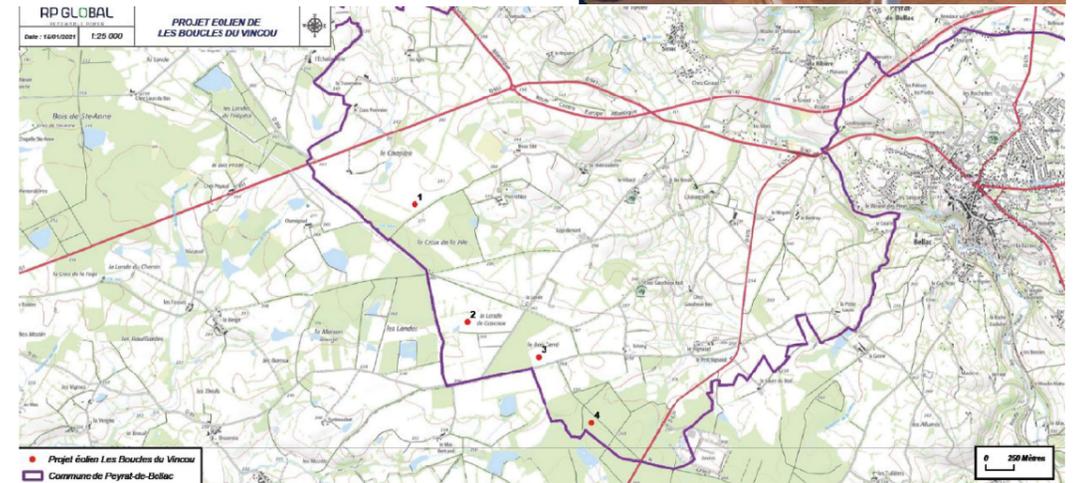
Pour plus d'informations ou pour toute question sur le projet, vous pouvez directement contacter le chef de projet :

Fabien BEGHIN
f.beghin@rp-global.com

Ou visiter le site internet du projet :
<https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/>



LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU PROJET



CHIFFRES CLÉS :

4 éoliennes	180 mètres en bout de pale	15.6 MW
8 700 tonnes de CO ₂ évitées par an	7 500 foyers alimentés en électricité	195 000 euros par an de retombées fiscales estimées

Prochaines étapes envisagées :

- Instruction du dossier :** en cours
- Obtention des autorisations :** 2024
- Construction :** 2025
- Exploitation :** 2026



Toutes les informations et les actualités du projet sur <https://parc-eolien-peyrat-bellac.fr/>

RP Global est développeur, investisseur, constructeur, opérateur et producteur indépendant d'électricité avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des énergies renouvelables, et se spécialise dans les projets hydroélectriques, éoliens et solaires photovoltaïques.

RP GLOBAL
RENEWABLE POWER



Parc éolien

Les Boucles Du Vincou

ANNEXES AU BILAN DE CONCERTATION

**PERMANENCES D'INFORMATIONS
25 ET 26 AVRIL 2023**



ATTESTATION DE TENUE DE PERMANENCE

Je soussigné Madame Patricia Marcoux-Lestieux, agissant en tant que Maire de la commune de Peyrat-de-Bellac, atteste que la société RP GLOBAL France a tenu deux permanences d'informations :

Le mardi 25 avril 2023 de 17h à 20h
Le mercredi 26 avril 2023 de 14h à 17h

Afin d'apporter au public toute information relative au projet éolien de RP GLOBAL France en cours sur la commune : « *Les Boucles du Vincou* »

Cette permanence s'est tenue dans la salle de la mairie, en présence de Monsieur Fabien Béghin, chef de projet représentant la société RP GLOBAL France, dans le cadre de la concertation inhérente au projet.

Les mesures d'information préalable de cette permanence ont consisté en :

- L'envoi dans les boîtes aux lettres des foyers de la commune, d'un flyer d'invitation.

Fait à Peyrat-de-Bellac,

Le 26/04/2023



Le Maire,

Annexé à cette attestation :

- Flyer d'invitation.



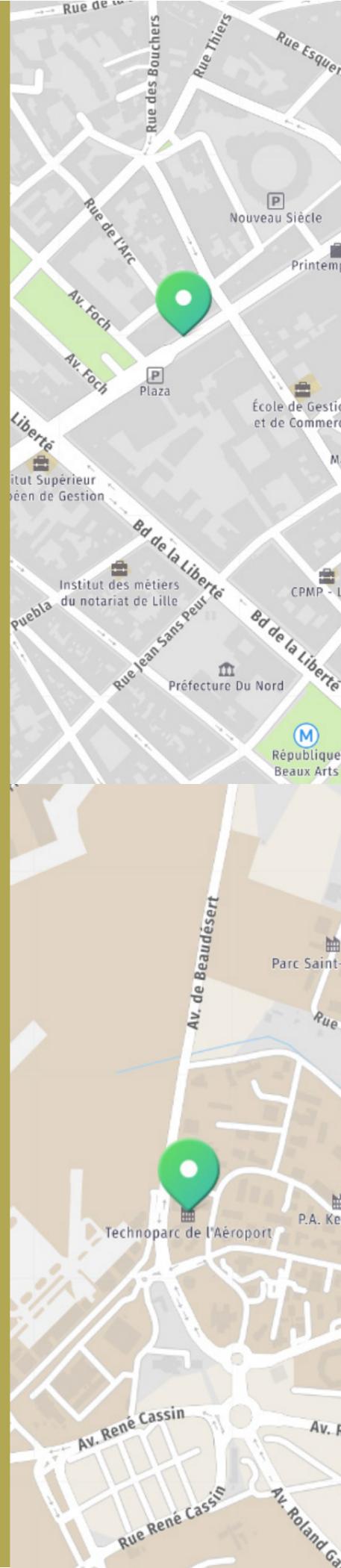


Parc éolien

Les Boucles Du Vincou

RENEWABLE POWER

rpGLOBAL
FRANCE



RP Global France

213 Boulevard de Turin
59777 Lille

Tel: +33 (0)3 20 51 16 59

E-mail: contactfrance@rp-global.com
www.rp-global.com

RP Global France Antenne Bordeaux

1 Avenue Neil Armstrong
BAT C - Clément Ader
CS 10076

33700 Mérignac

E-mail: contactfrance@rp-global.com
www.rp-global.com